

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1685 - 27 octobre 2000 - prix : 9F

**Vaches folles...  
et économie  
démémente!**

**(p. 3 et 16)**

**Le peuple palestinien  
ne peut compter  
que sur ses luttes**

**(p. 8-9)**



## SOMMAIRE

### Politique

- 4 - Jospin et le cumul des mandats  
- Lettre d'un lecteur (et notre réponse): le PCF et les «affaires»

### Leur société

- 5 - Le budget de la Sécurité sociale en discussion  
- Une augmentation massive et générale des salaires est nécessaire
- 6 - Le Parlement européen et le travail de nuit des femmes  
- Conseil régional d'Ile-de-France
- 7 - Prix du gaz: une augmentation scandaleuse  
- Vivendi: que de profits!
- 12 - Les «transactions fiscales», un système pour les riches  
- Les 35 h: une bonne affaire pour les patrons  
- Universités: les étudiants étrangers sous contrôle renforcé
- 16 - Maladie de la vache folle et système économique

### Tribune

- 6 - UNEDIC: faux coup de théâtre et vrais comédiens

### Dans le monde

- 8/9 - Israël: les négociations Barak-Sharon  
- Sommet arabe: les Palestiniens ne peuvent compter que sur leur lutte  
- Maroc: il y a 25 ans, la «Marche Verte»
- 10 - Côte d'Ivoire: au lendemain des élections  
- Italie: la mort de six clandestins kurdes  
- Cuba: le blocus continue
- 11 - Grande-Bretagne: nouvel accident ferroviaire

### Dans les entreprises

- 13 - SNCF: après le succès du 19 octobre  
- Chèques Postaux - Marseille: la fin de la grève  
- Argenteuil (95): grève à la mairie
- 14 - Aérospatiale - Toulouse: grève au nettoyage  
- Lever - Haubourdin (Nord): non à la fermeture!

### Lire

- 15 - Réédition: *Gouverneurs de la rosée*, de Jacques Roumain  
- *Il neigeait*, de Patrick Rambaud

# Procès du dopage

## CEUX QU'ON OUBLIE DE CHARGER



Les noms des principaux responsables sont pourtant connus: il suffit de lire sur les maillots.

Ça y est, Virenque a craqué! Il a avoué s'être dopé, non pas «à l'insu de son plein gré», mais en connaissance de cause. Comme le font les autres coureurs cyclistes et plus généralement tous les sportifs de haut niveau. Oui, ils se dopent. Personne ne l'ignore, à commencer par ceux qui font aujourd'hui des gorges chaudes des déboires et des démêlés publics du coureur cycliste.

C'est que dans tout cela il y a une dose, une overdose même, d'hypocrisie. Tout d'abord celle qui consiste à charger Virenque de tous les maux, alors qu'il est bien plus la victime - peut-être consentante, et sans doute pas la plus à plaindre - d'un système: l'hypocrisie de prétendre qu'il s'agit de sport, et qu'on chercherait à en faire quelque chose de propre, de sain. Alors qu'il s'agit, avant tout, pour ceux qui sont les maîtres du jeu, d'un spectacle, fort lucratif pour quelques sportifs vedettes, mais bien plus pour ceux qui en tirent profit, qu'il s'agisse des sponsors, des organisateurs, sans oublier un certain nombre de propriétaires de journaux et de chaînes de TV.

On parlait, dans le passé, des forçats de la route, ou de la foire aux muscles. On a assimilé les coureurs cyclistes, et d'autres sportifs, à des hommes-sandwichs. La comparaison est forte, mais elle n'a rien perdu de son actualité. C'est même tout le contraire. Il suffit de compter le nombre d'autocollants que les compétiteurs affichent sur leurs

maillots, parfois leurs chaussures ou leur véhicule. Cette logique implique qu'il faut aller toujours plus vite, tenir toujours plus longtemps, pour être celui qui monte sur le podium, afin que les télévisions puissent filmer toutes ces marques. Et pour cela, tous les moyens sont bons. Et comme, en ce domaine comme dans d'autres, on ne peut croire aux miracles, qui, comme chacun sait, supposent trucages et artifices, on utilise des moyens qui aident «la nature» à se dépasser. Et il y a ceux qui pédalent, qui rampent, qui courent, qui triment quelquefois pour un salaire de rêve, mais le plus souvent pour le rêve, le mirage de ces hauts salaires, et qui se dopent. Et ceux qui, copieusement, profitent de leur talent et de leurs efforts, dont les richesses sont dopées.

Derrière le spectacle, il y a aussi un autre calcul, lié au précédent. Celui qui consiste en même temps à faire rêver qu'il est possible d'accéder au paradis des riches, à force d'efforts, de sacrifices, pour peu qu'on ait les qualités, le talent et l'opiniâtreté nécessaires. S'il ne s'agissait que de faire vibrer devant la beauté d'un geste sportif, cela n'aurait rien de blâmable. Mais il ne s'agit pas de cela. Il s'agit de faire fantasmer la population au travers de l'image de réussis-

te qu'illustrent les rares champions (Combien sont-ils sur la planète? Quelques centaines, au plus quelques milliers) qui peuvent vivre comme des riches. Ou presque. Car les vrais riches le sont bien plus qu'eux, et s'affichent bien moins devant les caméras. A l'inverse des champions, ils n'ont pas à jouer de leurs muscles et de leur dextérité. Du coup, ils n'ont nullement besoin d'EPO, pour ajouter des milliards à leurs milliards.

Oui, il s'agit de faire rêver qu'on peut sortir de la condition de pauvre, de déshérité. La recette n'est pas neuve. Déjà, dans l'Antiquité, les gouvernants et les riches Romains avaient su utiliser le procédé, et avaient même trouvé une formule pour la désigner: offrons au peuple «du pain et des jeux», disait-on alors, pour l'anesthésier. Deux mille cinq cents ans après, les choses n'ont guère changé, sinon qu'elles ont pris une dimension planétaire.

Il y aurait un procès à faire, celui des organisateurs de ce spectacle, qui en tirent profit, matériellement et moralement. Mais ceux-là ne sont pas sur le banc des inculpés. On les trouve même parfois dans les rangs des professeurs de morale. C'est gonflé!

Jean-Pierre VIAL

## La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour thème:

ÉTATS-UNIS :  
QUELLE  
«REPRISE  
ÉCONOMIQUE»?  
L'ENVERS DU  
DÉCOR

Vendredi  
10  
novembre  
à 20h 30

Salle de la  
Mutualité  
24, rue Saint-  
Victor (5<sup>e</sup>)  
Métro Maubert  
Mutualité  
Participation aux  
frais : 20F

## FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À GRENOBLE

Dimanche  
19 novembre  
à partir de 11 h 30

Salle du Prisme  
à Seyssins

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12800 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148 142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
PRÉNOM: .....  
ADRESSE: .....  
CODE POSTAL et VILLE: .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....  
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de: .....  
Règlement: .....  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

# VACHES FOLLES... ET ÉCONOMIE DÉMENTE

En quelques jours, la tentative consciente ou pas d'un négociant en bétail d'envoyer aux abattoirs une vache qui s'est révélée atteinte de la fameuse maladie de la « vache folle », la vente par des grandes surfaces de viande (peut-être contaminée) provenant du même troupeau, comme la découverte de plusieurs cas de cette maladie dans des élevages français, ont provoqué des craintes légitimes.

Dans le monde des commentateurs, c'est à qui proposera sa « bonne idée » : il faudrait que les scientifiques mettent au point des tests plus fiables (mais est-ce scientifiquement possible à court terme ?), il faudrait soumettre dans les abattoirs toutes les bêtes à ces tests (mais que faire d'elles en attendant les résultats ?), etc. Sans parler du coût pour les contribuables de la généralisation de tels tests.

Mais il y a par contre une mesure qui s'imposerait et que n'évoquent jamais les responsables de la santé publique : l'interdiction de toute farine animale dans les aliments destinés aux animaux d'élevage. Car si celles-ci sont effectivement prohibées en ce qui concerne les bovins, elles ne le sont pas dans les aliments destinés aux porcs et aux volailles.

Pourquoi le gouvernement ne l'a-t-il pas déjà fait ? Simplement parce que cela nuirait aux intérêts économiques de toutes les sociétés qui, dans ce pays, fabriquent des aliments pour animaux d'élevage et qui sont souvent

des filiales de trusts agro-alimentaires. Et parce que les intérêts du capital passent avant ceux de la population.

Car à supposer que les porcs et les volailles ne soient pas susceptibles de transmettre la maladie aux hommes (ce que l'on pensait des bovins il n'y a pas si longtemps), qui pourra empêcher un éleveur indélicat de donner à ses vaches des aliments officiellement destinés à des porcs ? Qui pourra garantir que des aliments destinés aux bovins n'auront pas été accidentellement contaminés chez le fabricant par des farines destinées aux porcs ?

Une telle interdiction ne coûterait rien à l'Etat.

Interdire toute utilisation des farines animales suffirait-il à juguler l'épidémie ? Peut-être pas. Mais ce serait une bonne application de ce « principe de précaution » sur lequel les pouvoirs publics ne s'appuient que lorsqu'il ne met pas en cause les intérêts économiques de tout ou partie de la classe capitaliste française.

Les salariés, eux, n'ont pas droit à cette sollicitude de nos dirigeants. De plan social en plan social, des dizaines de milliers de travailleurs ont été licenciés ces dernières années. Quand on leur a donné une explication, on leur a dit qu'il fallait accepter, dans l'intérêt général, pour permettre la modernisation de leur entreprise, pour faire face à la concurrence internationale. Mais il est clair que ce n'était que pour permettre à ces mêmes entreprises

d'engranger encore plus de bénéfices.

C'est que l'Etat, quand il intervient dans la vie économique, y compris quand il se penche sur les problèmes de santé publique, le fait toujours avec la préoccupation de défendre, autant que faire se peut, les intérêts de la bourgeoisie... Ses ministres et ses hauts fonctionnaires dussent-ils se retrouver un jour devant la Haute Cour de justice (comme dans l'affaire du sang contaminé), s'ils ont trop sous-estimé les risques qu'ils faisaient prendre à la population.

Nous vivons dans une société qui fait de la course au profit, c'est-à-dire de l'égoïsme le plus sordide, le moteur de l'économie. C'est un système économique dément, le système capitaliste, où l'on trouve normal qu'un bourgeois ferme une usine, jette à la rue des milliers de salariés, ruine parfois une région entière, pour accroître ses richesses personnelles.

Au nom du « principe de précaution », il serait grand temps de remplacer le système capitaliste, on ne peut plus nuisible, par une économie qui se donnerait pour tâche première de satisfaire les besoins de tous les hommes, en se débarrassant du profit, c'est-à-dire de la propriété privée des grandes entreprises.

Arlette LAGUILLER  
Editorial des bulletins  
d'entreprises du 23 octobre  
voir aussi notre article en page 16

## RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE avec Arlette LAGUILLER

### CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Mardi 7 novembre

à 20 h 30

Hôtel de Ville

de Mézières

### STRASBOURG

avec Roland ROBERT  
Ouvrier dans l'automobile

Mercredi 15 novembre

à 20 heures

Palais des Congrès

place de Bordeaux

### ARLES

Judi 23 novembre

à 19 heures

Salle des fêtes

Maison des

Associations

3, boulevard des Lices

### CALAIS

avec Dominique WAILLY

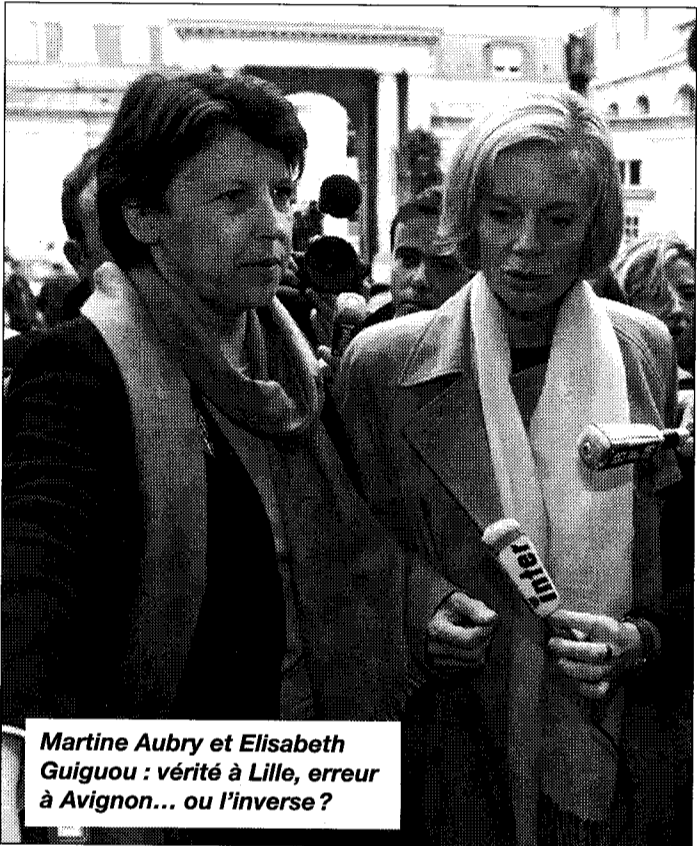
Vendredi 24 novembre

à 20 heures

Salle Paul-Caron

rue du Général-Marguerite

## LE CUMUL DES MANDATS OU LE « DOGMATISME » À GÉOMÉTRIE VARIABLE



Martine Aubry et Elisabeth Guigou : vérité à Lille, erreur à Avignon... ou l'inverse ?

Martine Aubry a quitté son ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour postuler au poste de maire de Lille. Elisabeth Guigou, qui la remplace, a quant à elle affirmé sa ferme intention d'être à la fois ministre et maire, si elle est élue à Avignon. Alors, cumul ou non-cumul ?

Cette question agite le petit monde politique. Lionel Jospin, dans son interview télévisée du jeudi 19 octobre, a annoncé qu'il « *aborderai (t) pragmatiquement* » la situation, ajoutant que « *les doctrines sont faites pour ne pas être dogmatiquement appliquées* »...

Cette souplesse tranche avec ce que Jospin affichait jusqu'alors, lorsqu'il avait impulsé le débat sur le non-cumul des mandats, invoquant de grands principes. Ce pragmatisme n'est pas sans rapport avec l'approche des élections municipales et des élections législatives de 2002. De toute façon, le non-cumul des mandats, même s'il était strictement appli-

qué, n'était qu'une baudruche qui n'introduisait pas plus de rapports démocratiques dans la vie politique. Peut-être y aurait-il eu plus de notables mais aussi peu contrôlés, aussi peu responsables vis-à-vis de leurs électeurs. Du coup, ce non-cumul élargirait l'éventail des bénéficiaires et permettrait d'assouvir les appétits de jeunes (ou de moins jeunes) loups. Mais selon le principe que « deux tiens valent mieux qu'un tu l'auras », le ton change. Ce pragmatisme nouveau s'explique en effet. Qui sait si, après les élections municipales de l'an prochain et les élections législatives de 2002, le PS conservera le même nombre d'élus ? Du coup, le cumul des mandats ne semble pas, aux ministres comme aux élus, une perspective à rejeter. Il vaut mieux pouvoir briguer plusieurs postes. Cela donne plus de chances d'en conserver un.

M. L.

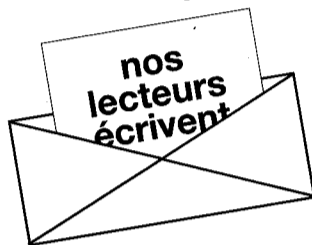
## LA DIRECTION DU PCF ET LE PROCUREUR

Le réquisitoire prononcé contre Hue et les dirigeants du PCF dans le procès qu'on leur intente, sous l'accusation de financement occulte, frappe par la lourdeur des peines requises. En particulier, le procureur a réclamé que le secrétaire national du parti, Robert Hue, soit condamné à quinze mois de prison avec sursis, assortis de deux ans d'inéligibilité.

Robert Hue avait fait remarquer, non sans raison, qu'à la différence de ce qui s'était passé dans des affaires similaires que la justice avait eu à traiter, il était le premier responsable politique à être poursuivi alors que, jusqu'à présent, seuls les responsables financiers étaient mis en cause. Il évoquait un parti-pris que la teneur du réquisitoire semble confirmer.

Sans faire de pronostic sur le jugement qui sera rendu, en principe dans trois semaines, il apparaît que cette bataille judiciaire s'inscrit dans un contexte plus général de règlements de compte où les coups partent de tous les côtés. Mais on a aussi la désagréable impression que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

J.-P. V.



## LE PCF ET LES AFFAIRES

« Abonné à LO depuis plusieurs années j'ai été choqué par le titre en Une du numéro du 29 septembre : *Du RPR au PS, des partis financés par le patronat*. Pourquoi ce mensonge par omission ? Du RPR au PC..., voilà la vérité. Lorsque M. Dassault fait paraître sa publicité dans L'Huma, est-ce pour vendre ses produits (chars et avions) aux lecteurs ou pour financer le PC ? Et les bureaux d'études du PC, vous n'en avez jamais entendu parler ?

Espérant que vous publierez la présente dans le courrier des lecteurs.

Salutations communistes. »

B.G. (63)

Camarade, C'est très volontiers que nous publions ta lettre, qui nous fournit l'occasion de nous expliquer plus longuement. Si nous ne mettons pas le PCF sur le même plan que les autres partis, ce n'est pas une omission que tu crois volontaire et que tu qualifies de mensonge. C'est que nous ne pensons pas qu'il soit juste de le faire.

Pas plus que toi nous n'ignorons les faits que tu cites. L'Huma, comme la quasi-totalité de la presse quotidienne, passe de la publicité et du coup bénéficie de l'argent des capitalistes. Elle en a fait pour Dassault, elle en fait pour Ricard et pour d'autres. Le fait qu'un journal ouvrier se finance de la sorte nous choque moins que le fait qu'en parallèle, il ne choisisse pas de dénoncer les agissements des sociétés qui lui confient cette publicité. L'Huma dénonce d'ailleurs plus volontiers l'exploitation des travailleurs de Dassault, ses profits, qu'elle ne condamne l'alcoolisme. Moins à cause de la pression exercée par le trust Ricard que par manque de volonté d'affronter l'opinion.

Quant aux bureaux d'études liés au PCF, nous n'ignorons pas leur existence. Il n'est pas exclu qu'ils jouent un rôle d'intermédiaires pour alimenter les finances du PCF. Si ces faits sont avérés, il est choquant qu'un parti qui se réclame des travailleurs trouve, ne serait-ce qu'une partie de son financement, auprès de trusts comme la CGE ou la Lyonnaise des Eaux. Car cela revient à faire payer plus cher aux habitants de communes, qui ont élu des municipalités communistes, des services collectifs que l'on met à leur disposition. Et ce n'est pas parce que les autres partis l'ont fait, et le font sûrement encore, que c'est excusable. Nous n'ignorons pas non plus que le PCF a bénéficié, en d'autres temps, d'autres ressources que celles qui provenaient des coti-

sations et de l'activité bénévole de ses militants. C'était le cas lorsque le stalinisme dominait en URSS, qui finançait en partie le PCF et entretenait son appareil dirigeant. Ce qui était condamnable dans cette situation, là encore, c'était moins la pratique, que ses effets politiques.

Mais cela ne nous empêche pas de considérer le PCF comme différent des autres partis, de l'extrême droite à la droite, en passant par le PS. D'abord parce qu'à la différence des autres partis, le PCF finance ses activités pour une bonne part grâce au dévouement de ses militants, pour la grande majorité issus et présents dans les milieux populaires, soit par leurs cotisations, soit par leurs activités bénévoles, soit même par le reversement, par les élus, d'une partie de leurs indemnités (bien que, semble-t-il, cette pratique tende parfois à se perdre). L'affluence à la Fête de l'Huma n'est quand même pas due à la présence d'une Cité commerciale !

Mais il existe une autre différence. Ses militants et même ses dirigeants ne vivent pas dans le même milieu social que ceux des autres partis. Ils n'ont pas les mêmes relations que la droite avec les hommes de la grande bourgeoisie. Car il n'y a pas que les pots-de-vin qui interviennent dans les choix des dirigeants politiques. Le PCF n'a pas, dans sa direction, des hommes comme Jérôme Monod, membre de la direction du RPR, conseiller personnel de Chirac, mais aussi PDG ou ex-PDG de sociétés comme la Lyonnaise des Eaux et membre de multiples conseils d'administration. Il n'a pas dans ces dirigeants des gens comme Martine Aubry, qui peut passer du poste de directeur-adjoint du PDG de Pechiney à celui de ministre de l'Emploi, ou comme Dominique Bredin, qui peut abandonner son poste de député pour devenir dirigeante d'une filiale du

groupe Lagardère.

Voilà pourquoi, camarade, nous ne mettons pas dans le même sac ni dans le même titre de « Une » le PCF et les autres partis que tu évoques. Cela ne signifie pas que nous justifions ses choix en politique ou en matière de financement.

### Tunnel du Mont-Blanc LES LAMPISTES TRINQUENT

Un technicien, le régulateur de trafic, vient d'être mis en examen dans l'enquête sur l'incendie du tunnel du Mont-Blanc qui a fait 39 morts. Le seul autre mis en examen est le chauffeur du poids lourd belge qui avait pris feu.

On a vraiment l'impression que ce sont des lampistes qui trinquent. En effet, la société exploitant le tunnel n'avait pas remédié à de graves problèmes de sécurité que des inspections avaient révélés.

A sa tête, il y avait du beau monde, tel Ballardur. Mais la justice ne se presse guère de demander des comptes à des gens hauts placés qui sont pourtant bien plus responsables de ces 39 morts.

Un carnet de santé. «Prenez votre santé en main». Il faudrait commencer par prendre le budget de la Sécurité sociale en main.



La titulaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité a bien changé de nom... mais de là à changer de politique, il ne faut pas rêver! Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'attendre pour le vérifier puisque Elisabeth Guigou, nouvelle titulaire du poste en remplacement de Martine Aubry, a repris, entre autres projets, celui de la loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année 2001, tel qu'il avait été élaboré par sa consœur.

## Le budget de la Sécurité sociale en discussion

# DES CALCULS AUX DÉPENS DE LA POPULATION

Du projet en question, présenté mardi 24 octobre à l'Assemblée nationale par la ministre, les députés débattront pendant une semaine... au bout de laquelle il devrait être adopté à peu de changements près, probablement. Il soulève bien des critiques parmi certains membres des professions de la santé. Pour marquer la désapprobation à l'égard des projets gouvernementaux et l'inquiétude quant à la façon dont les soins sont prodigués dans ce pays et le seront demain, une journée «Santé morte» a d'ailleurs été décidée dans les quartiers, par des cabinets médicaux, laboratoires et autres établissements qui resteront fermés ce jour-là. Et il est vrai qu'en ce qui concerne les services de santé

en général et la Sécurité sociale en particulier, le gouvernement de la gauche plurielle ne conduit en aucune façon une politique soucieuse des besoins de la collectivité.

Parmi les mesures particulièrement choquantes de ce projet de loi, certaines visent à compenser partiellement le manque à gagner dû aux exonérations de charges sociales consenties aux patrons, sous prétexte de passage aux 35 heures ou sous tout autre prétexte (comme par exemple l'allègement de charges sur les bas salaires). Dans le même temps et avec un franc culot, le projet met en avant la prétendue nécessité d'atteindre «la maîtrise comptable» des dépenses de santé et de tout faire pour ne pas dépenser plus qu'il n'est prévu!

Parallèlement aux sommes

consacrées à compenser ces cadeaux faits aux patrons, la Sécurité sociale devrait accorder quelques miettes aux catégories les plus pauvres de la population. Par exemple, les retraites seraient revalorisées de... 2,2% au 1<sup>er</sup> janvier prochain; les retraités seront exonérés du paiement de la CRDS (Contribution au remboursement de la dette sociale) mais à condition qu'ils soient pauvres au point d'être non imposables; les chômeurs, les préretraités et les titulaires d'une pension d'invalidité non imposables ou ayant un revenu inférieur au Smic brut devraient eux aussi être exonérés de CRDS. Le coût de ces quelques exonérations est estimé officiellement à 500 millions de francs...

On le voit, le budget de la Sécurité sociale présente lui aussi deux poids et deux mesures. Pourtant, s'il est un

domaine prioritaire, dans lequel le gouvernement devrait envisager de financer tout ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins, sans préoccupation d'économiser sur le personnel, le matériel, les équipements, les moyens, n'est-ce donc pas celui de la santé? Mais c'est tout le contraire qui se pratique, avec une dégradation continue de l'hôpital public, la suppression d'emplois, l'insuffisance de moyens, etc., et, en matière de Sécurité sociale proprement dite, une diminution des remboursements des médicaments et des prothèses en particulier.

Cette orientation, définie par Aubry et reprise par Guigou, ne changera pas avec le nouveau budget. Et pour cause: cette orientation pro-patronale, aux frais des travailleurs, c'est toute la politique du gouvernement Jospin.

Lucienne PLAIN

# IL FAUT UNE AUGMENTATION MASSIVE ET GÉNÉRALE DES SALAIRES!

Dans son intervention sur TF1 jeudi 19 octobre, Jospin a eu quelques mots pour parler de la situation des salaires: «Le pouvoir d'achat ne baisse pas, il augmente»; et de préciser, pour appuyer sa démonstration, que la masse salariale aurait augmenté de 2,5% entre 1997 et 1999, contre 0,7% entre 1994 et 1996.

Seulement c'est là un tour de passe-passe, car cette augmentation de la masse salariale, au niveau de l'ensemble du pays, ne doit rien à l'augmentation des salaires mais est entièrement due à la baisse relative du chômage. Quant au pouvoir d'achat réel des salariés, des retraités et des chômeurs il continue à stagner, voire à régresser. Et quand le même Jospin affirme sans rire qu'il faudrait «penser un peu plus à la répartition des fruits de la croissance», le niveau de sa «réflexion» est illustré par

l'annonce de la revalorisation «exceptionnelle» des retraites pour l'année prochaine: 2,2% pour une hausse des prix déjà constatée en septembre de 3,1% sur les douze derniers mois.

Toutes les enquêtes officielles confirment que les inégalités continuent de se creuser, que la différence entre l'évolution des salaires et celle des profits n'a jamais été aussi importante ces vingt dernières années. S'il s'agissait véritablement de répartir d'une façon juste les fruits de la croissance, il faudrait rattraper l'explosion des bénéfices qui s'est faite sur la sueur et la peau des travailleurs, ceux qui ont un emploi tout comme les chômeurs.

On constate une augmentation du Produit Industriel Brut de 3,9% sur douze mois, mais cet indicateur ne donne qu'une idée très déformée de l'augmentation de la richesse des plus riches. Il y a quelques semaines *Le Monde* annonçait que pour les six premiers mois de l'année 2000 les vingt plus grandes entreprises du pays avaient vu

leur bénéfice augmenter autant que pour toute l'année 1999, soit un rythme de hausse annuel de 100%. L'année 1999 avait pourtant déjà été une année record, avec des hausses officielles qui s'évaluaient de 15 à plus de 100%. Et encore les hausses des profits réels sont-elles encore plus considérables, car tous les groupes industriels mettent des milliards de côté pour réaliser des achats spéculatifs d'autres entreprises ou d'une partie d'entre elles; on les voit alors mettre sur la table des paquets d'argent frais, mis à l'ombre, par milliards quand ce n'est pas par dizaines de milliards.

Ces profits faramineux, la classe ouvrière les a payés et les paye encore au prix fort. Le «manque de main-d'œuvre» que font valoir les patrons, voire le gouvernement, sont pour une bonne part la traduction des appétits sans bornes des patrons qui voudraient embaucher en contrats précaires, à temps partiel et à paye partielle, et à tout coup à des salaires très bas. Un organisme européen qui vient de

rendre publics ses travaux, la Fondation de Dublin, relève que dans les pays de l'Union européenne aujourd'hui la moitié des emplois nouveaux ne sont pas permanents; 17% des salariés sont à temps partiel. Partout on constate une très forte dégradation des conditions de travail par rapport aux années précédentes. Aujourd'hui 60% des salariés de l'Union se plaignent de rythmes de travail trop intensifs et 37% d'avoir à porter des charges trop lourdes au travail. En France cette surexploitation se traduit par les chiffres publiés par le ministère du Travail. De 1995 à 1997 les maladies professionnelles ont augmenté de 35%, quant aux accidents dus aux troubles musculo-squelettiques, les TMS directement liés à l'aggravation des cadences, ils ont augmenté dans la même période de 47%.

Les économistes se disputent pour savoir si le salaire réel, le salaire nominal ou le pouvoir d'achat ont augmenté les vingt dernières années de 10, de 8% ou ont baissé. Mais chacun

reconnait que la richesse des grands groupes industriels, financiers et commerciaux s'est multipliée, pour certains a été multipliée par dix ou plus c'est-à-dire qu'il faudrait opposer ces 1 à 10% à des 300, 500, 1000% ou plus. D'ailleurs, au-delà des phrases toutes faites, le ministère des Finances traduit cela dans son rapport sur le budget 2000, en indiquant, avec des propos diplomatiques, les principes du gouvernement pour l'avenir: «Le dynamisme de l'emploi... tire bénéfice d'une longue période de modération salariale».

Mais cette situation n'a que trop duré. Le monde du travail n'a rien à attendre du gouvernement dans ce domaine. Pour inverser le cours des choses et en finir avec les bas salaires et imposer une autre répartition des richesses, il ne pourra compter que sur ses luttes pour conquérir une augmentation générale et substantielle de tous les salaires, pensions et indemnités.

Paul Sorel

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# UNEDIC : FAUX COUP DE THÉÂTRE ET VRAIS COMÉDIENS

Après sept mois de négociations, le projet de réforme de l'UNEDIC initié par le MEDEF, comprenant le trop célèbre PARE, est sur le point d'être agréé par le gouvernement. C'est ce que Seillière, Notat, Jospin ont annoncé la semaine dernière.

Le gouvernement, qui avait refusé d'agréer une première version, puis semblait chipoter sur une deuxième, faisait durer un faux suspense depuis le 24 juillet. Son principal problème était clairement le refus de signer ce plan de la part de deux des principales centrales syndicales, la CGT et FO. Évidemment, le PARE constitue un telle attaque contre les chômeurs et, au-delà, de l'ensemble du monde du travail, que ces deux confédérations syndicales ne pouvaient pas s'y rallier sans avoir fait mine de protester sérieusement d'abord, pour ne pas se mettre sérieusement en porte-à-faux vis-à-vis de leurs bases. Même la CGC avait dû provisoirement retirer sa signature en juin, après avoir subi la grogne de ses syndiqués ! Mis en demeure de signer un accord ne rassemblant, avec les organisations patronales, que la CFDT et la CFTC, le gouvernement n'avait donc pas voulu assumer la responsabilité d'un texte qui risquait d'être si impopulaire.

C'est la méthode Jospin : profiter au maximum des amitiés de la gauche plurielle dans le monde syndical pour les mettre au sale boulot de faire passer les mesures anti-ouvrières, quitte à leur permettre d'affirmer d'abord leur opposition à une proposition initiale assez outrancière pour être légèrement, très légèrement, édulcorée au final. Fin juillet, Aubry avait donc appelé tout le monde à revenir autour du tapis vert. Et la CGT et FO, ne demandant que ça, avaient fait connaître les modifications mineures qu'elles voulaient voir apporter au texte pour pouvoir le considérer comme acceptable : essentiellement rendre le PARE facultatif et diminuer les allègements de cotisations patronales.

### De PARE en PARE...

Mais l'intransigeance des signataires de la première version du texte a été telle qu'ils n'ont alors rien donné à moudre à la CGT et FO, qui se sont à nouveau tournés vers le gouvernement pour lui demander de régler le problème par décret, en ignorant le texte signé. Pour débloquer la situation en ménageant tout ce beau monde, Jospin s'est finalement décidé, au contraire, à agréer le projet de réforme, en déclarant tout à-coup que l'accord dans sa deuxième version, avec encore un léger amendement, deuxième version bis en quelque sorte, présentait « un

changement total de philosophie » par rapport aux précédentes, saluant au passage les signataires (« La CFDT a joué un rôle très positif ») comme les non-signataires (« qui par leurs remarques [...] ont contribué à faire avancer les choses »).

Il n'y a pourtant pas grand-chose de nouveau. Alors que les excédents prévus de l'UNEDIC d'ici à 2003 représentent la bagatelle de 75 milliards de francs, le texte ne prévoit toujours pas d'amélioration des indemnités alors que 40 % des chômeurs indemnisés touchent moins de la moitié du SMIC... et que 58 % des chômeurs sont tout simplement exclus des indemnités ASSEDIC. Le dispositif du PARE est toujours obligatoire et donc le principe révoltant des sanctions pour les chômeurs pas assez dociles maintenu — même si le problème de savoir qui les appliquera est reporté à de nouvelles négociations... La seule évolution concerne la répartition des excédents : alors que le patronat voulait initialement en consacrer 71 milliards (sur 75 !) aux baisses de charges, il se contentera de 43 milliards — mais l'Etat en récupère 20 au passage...

### Pas télépathes... mais complaisants

Dans cette affaire, FO et la CGT n'ont jamais proposé de compter sur autre chose que... le gouvernement. La CGT était même allé jusqu'à parler de « victoire de la démocratie » en juillet quand Aubry et Fabius avaient repoussé le premier texte. Ils feignent donc maintenant d'être « très surpris » (Thibault). Et Kessler, le numéro 2 du MEDEF, de rentrer dans leur jeu en insistant : « Les non-signataires se sont fait des illusions sur le soutien du gouvernement ».

Ce à quoi l'Humanité répond sans rire : « Le père Denis aurait raison si les non-signataires avaient pu, grâce au don de télépathie, déchiffrer les intentions réelles du gouvernement ». A d'autres ! Si Blondel et Thibault se sont ainsi laissés mener en bateau, c'est bien moins un problème de télépathie que de désir constant de ne pas gêner la gauche plurielle au pouvoir, ni ses partenaires, fussent-ils patronaux. Thibault affirme maintenant que « le dossier n'est pas clos », et propose... une nouvelle réunion à Jospin ! C'est pourtant clair : s'il y a encore des chances de parer cette attaque contre le monde du travail, « c'est pas à Matignon, c'est pas dans les salons »... comme bon nombre de militants CGT eux-mêmes l'ont bien souvent crié dans la rue.

**Benoît MARCHAND**

Le numéro 11 (septembre-octobre) de Convergences révolutionnaires est paru. Au sommaire un dossier sur la « refondation sociale » du MEDEF et les attaques tous azimuts du patronat. Des articles sur essence et pollution : le faux débat ; la rentrée de Jack Lang ; le Mexique après la chute du PRI. Des correspondances sur les 35 heures à la Poste ou le scandale des éthers de glycol.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, fraction L'Étincelle (F).  
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

## Leur société

### Parlement européen

## L'autorisation du travail de nuit des femmes,

# UNE RÉGRESSION SOCIALE

Parmi les différents sujets abordés au Parlement européen lors de sa session du 23 octobre, un rapport est venu en discussion concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Notre camarade Arlette Laguiller a profité de cette discussion pour intervenir sur une directive communautaire antérieure émanant des institutions européennes et concernant l'autorisation du travail de nuit pour les femmes.

Il est en effet bien trop facile de proposer des pétitions de principe sur l'égalité, qui avaient d'ailleurs l'approbation des députées de Lutte Ouvrière, si l'une des principales applications au niveau des institutions européennes est cette autorisation du travail de nuit pour les femmes, qui constitue une régression sociale.

Notre camarade Arlette Laguiller a ainsi déclaré :

**« Toutes les affirmations concernant « l'égalité des chances entre femmes et hommes » trouvent un éclairage cru avec la directive européenne autorisant le travail de nuit pour les femmes.**

**L'interdiction du travail de nuit pour les femmes était un des rares domaines où, dans certains pays, la législation sociale, en protégeant les femmes, était un peu plus en avance pour les travailleuses que pour les travailleurs.**

**Incapables de combattre la ségrégation sociale que subissent les femmes dans les domaines de l'emploi, du salaire ou de la promotion professionnelle, incapables par conséquent d'« égaliser les chances » par le haut, les institutions européennes « égalisent » par le bas. Nous nous élevons contre la régression sociale**

**que représente l'autorisation du travail de nuit pour les femmes.**

**Le travail de nuit dans l'industrie et, plus généralement, dans le secteur marchand, préjudiciable à la santé des femmes comme des hommes, n'a aucune justification sociale et humaine. La seule raison de sa généralisation est la course au profit des entreprises.**

**Pour supprimer toute ségrégation sociale en la matière, il faut interdire le travail de nuit aussi bien pour les hommes que pour les femmes, à l'exception des seuls domaines des services publics — hôpitaux et transports publics notamment —, où ce travail est socialement utile, à condition de compenser les inconvénients du travail de nuit par une très forte réduction du temps de travail, en protégeant les femmes enceintes.»**

### Conseil régional d'Ile-de-France

## CE N'EST PAS DE LA RIGOLADE

Une vingtaine d'élus du Conseil régional d'Ile-de-France, conduits par des vice-présidents gauche plurielle, viennent d'effectuer une mission d'une semaine en Californie, à la Silicon Valley et San Francisco, puis à New York.

Par ce modeste « trip », il s'agissait, pour ces missionnaires à la recherche de « nouvelles frontières », de s'informer sur les sources de financement des « start-up » ou sur les capacités du commerce international pour accroître le volume d'exportation des régions. Il s'agissait aussi de rencontrer des présidents de fonds de pension influents et des directeurs de centres de recherche afin d'étudier la collaboration entre universités et industrie, enfin de vérifier si des entreprises américaines n'auraient pas envie de s'implanter en Ile-de-France... moyennant

quelques aides publiques. Et comme ce dur labeur méritait des compensations, quelques réceptions et autres visites d'agrément étaient également prévues.

On le voit, toute l'affaire était d'importance ! Aussi ce genre de mission comme le choix des invités n'avaient pas été organisés dans les réunions officielles. Mais elles l'ont été dans la discrétion des couloirs ou entre présidents des groupes politiques du Conseil régional, toutes procédures destinées sans doute à améliorer la cohésion de l'équipe.

Attention, les gens du voyage n'ont pas fait du tourisme aux frais des contribuables. Absolument pas. Ils ont effectué une mission d'études, utile pour améliorer la vie des Franciliens. Car il est bien entendu que les représentants des Franciliens ne se prêteront pas à ce genre de silicon...nerie.

## Prix du gaz

Le gaz vendu en bouteille, butane et propane, a augmenté d'environ 25-27% depuis le début de l'année. D'autre part Gaz de France annonce une prochaine nouvelle augmentation du gaz naturel, dont on ignore encore le montant (il serait de l'ordre de 10%).

Pourquoi ces hausses? Une partie du gaz (bouteilles notamment) est produit par le raffinage du pétrole brut. Sa hausse est donc mécaniquement liée à celle du pétrole brut lui-même,

ce qui ne justifie évidemment pas la hausse du brut. Dans le cas du pétrole, les politiciens incriminent volontiers à la fois la diminution des réserves (ce qui est très discutable) et surtout le rôle des pays de l'OPEP, censés raréfier volontairement la production afin de faire monter les prix. En réalité, pour les pays de l'OPEP, comme pour le reste du monde, ce sont les grandes compagnies pétrolières (les six «majors» – autrefois sept) qui sont maîtresses du jeu,

et qui spéculent sur les prix.

Mais pour le gaz naturel, ce processus est encore plus flagrant. Les principaux producteurs de gaz naturel, à quelques exceptions près, ne sont pas les pays de l'OPEP. Ainsi la France reçoit son gaz naturel de Russie, d'Algérie (appartenant à l'OPEP) et des pays riverains de la mer du Nord. Or le gaz naturel de la mer du Nord augmente comme le reste, sous prétexte que... son cours est indexé sur celui du pétrole!

En vérité ce sont les mêmes grandes compagnies qui produisent pétrole et gaz. Et dans la foulée de l'augmentation du pétrole, elles augmentent le gaz, il n'y a pas d'autre raison à ces hausses.

Et pendant que Gaz de France inonde les médias de ses publicités sur les «conseillers Gaz de France», les trusts pétroliers s'en mettent comme toujours plein les poches. Et les ménages qui sont exaspérés par

la hausse du fioul pour se chauffer sont rejoints par ceux qui sont écœurés par la hausse des prix du gaz, qui va se traduire, évidemment, par des factures de chauffage et des charges locatives beaucoup plus lourdes.

Que ce soit pour les carburants, le fioul ou le gaz, les mêmes trusts pillent la planète et s'enrichissent au détriment des populations du monde entier.

André VICTOR

## Vivendi DE L'EAU AUX NOUVELLES SOURCES DE PROFIT

Après quelques minauderies pour la galerie, la Commission de Bruxelles vient de donner le feu vert à la fusion de Vivendi et sa filiale Canal + avec le groupe canadien Seagram. Cela constituera le deuxième groupe dans le domaine de la communication, après AOL-Time Warner, lui aussi en cours de fusion.

Il y a deux ans, la Générale des Eaux a changé son nom en Vivendi, marquant les nouvelles ambitions du groupe. L'augmentation des factures aux usagers, les ponctions opérées sur le budget des communes qui avaient signé des contrats pour la fourniture de l'eau et l'assainissement ont fourni des bénéfices que Vivendi cherche à placer. Même en servant largement ses actionnaires, même en faisant un pont d'or à ses dirigeants (7 millions de francs de revenus fixes et environ 20 millions de francs en stock-options et jetons de présence en 1999 pour son PDG Jean-Marie Messier), il reste encore beaucoup d'argent. Et les actionnaires attendent des gains sans cesse plus spectaculaires.

L'ouverture des télécommunications au capital privé a constitué une aubaine dont Vivendi sait profiter par sa filiale Cegetel. Les contrats concernant les ordures ménagères ou les transports en commun des grandes villes ne sont pas quantités négligeables. Dans le bâtiment et les travaux publics, une filiale de Vivendi a fusionné avec GTM, filiale de

Suez-Lyonnaise des Eaux (groupe qui est par ailleurs son concurrent dans le domaine de l'eau), pour damer le pion à Bouygues. Et Vivendi s'est offert d'autres morceaux de choix, entre autres Canal + et l'agence Havas qui contrôle notamment des maisons d'édition et 80 titres de presse parmi lesquels *L'Expansion*, *L'Express*, *Courrier international*, *01 Informatique*, *Le Moniteur du Bâtiment*... Comme quoi l'ex-Générale des Eaux ne s'intéresse pas qu'au liquide: elle s'assure d'un contrôle sur l'information et la communication.

De son côté, le groupe canadien Seagram, délaissant les whiskies et le cognac Martell, met dans la corbeille de mariage les droits qu'il détient sur la production de musique et de cinéma, entre autres les studios Universal à Hollywood.

La Commission européenne a donné son accord à la fusion entre Vivendi - Canal + et Seagram. Non qu'elle aurait pu sérieusement s'y opposer. Tout au plus pouvait-elle bloquer le dossier pendant quelques mois, le temps de demander une enquête plus approfondie.

Mais la direction de Vivendi

était pressée de conclure. «Les fluctuations des marchés boursiers nous ont fait perdre 100 milliards de francs par rapport à notre cours le plus haut», a déclaré son PDG. Pour hâter l'opération, il a donné à la Commission européenne l'assurance qu'il laisserait une part de la galette aux concurrents.

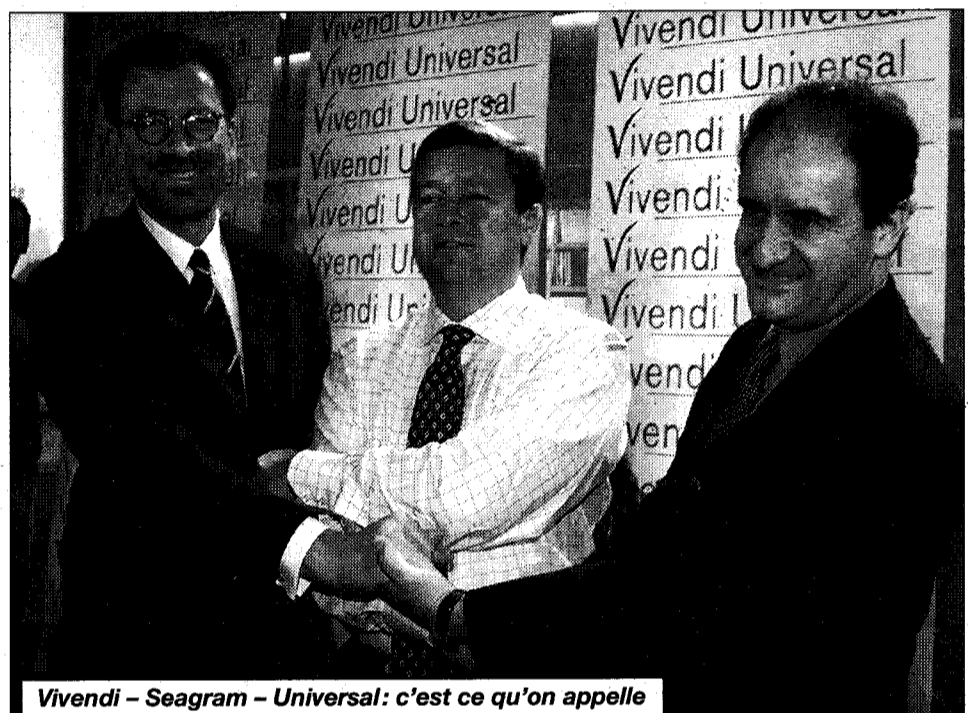
Mis à part ces retouches, la

Commission de Bruxelles ne fait qu'entériner un partage du marché entre les trusts AOL-Time Warner (230 milliards de francs de chiffre d'affaires, l'équivalent de près du cinquième du budget de la France) et Vivendi-Seagram (140 milliards de francs). La concentration capitaliste ne fait que continuer son chemin. Dans cette course,

les capitalistes français, même alliés aux canadiens, ne sont pas les plus gros. Mais ce ne sont pas les moins âpres au gain.

Pas besoin donc d'aller regarder ailleurs, la mondialisation se fait aussi à notre porte, et même «chez nous». Il n'y a pas loin pour aller y frapper!

Jean SANDAY



Vivendi - Seagram - Universal: c'est ce qu'on appelle des participations croisées...

## Inégalités sociales et succès scolaire

L'INSEE a diffusé le 19 octobre la quatrième édition de son enquête intitulée *France, portrait social*, qui met en évidence la hausse des inégalités de revenus depuis 1990, conséquence de la progression du chômage, de la baisse des indemnités versées aux chômeurs et de l'extension du travail à temps partiel non choisi.

Ces inégalités se répercutent sur le succès scolaire des enfants. L'étude montre que pauvreté et échec scolaire sont liés. «En 1997, 62% des enfants de 15 ans appartenant aux

20% des familles les plus modestes sont en retard en troisième, contre seulement 17% des adolescents appartenant aux 20% des familles les plus aisées. Le risque d'accumuler du retard scolaire dans le primaire ou au collège est plus de trois fois plus élevé pour les familles les plus modestes que pour les familles les plus aisées.»

Contrairement à l'explication traditionnelle, qui privilégiait la catégorie socio-

professionnelle du père, le «capital scolaire des parents», l'INSEE souligne que «l'effet revenu domine». Une conclusion s'impose, que souligne l'enquête: améliorer l'égalité scolaire ne relève pas de réformes pédagogiques mais de changements économiques.

C'est cette évidence que viennent conforter les chiffres.

V. G.

**Israël**

**Négociation Barak-Sharon**

**DE LA PSEUDO-GAUCHE À L'EXTRÊME DROITE**

Le gouvernement Barak n'aurait plus de majorité au Parlement israélien. Ni dans le pays d'ailleurs : des sondages le donneraient aujourd'hui largement perdant face à Netanyahu, le précédent chef du gouvernement, de droite, s'il y avait de nouvelles élections.

Barak tente de prolonger l'existence de son gouvernement. S'appuyant sur l'extrême gravité de la situation actuelle, il a proposé de constituer un « gouvernement d'union nationale » dans lequel figurerait le chef de la droite le plus notoirement réactionnaire : Ariel Sharon. Même si jusqu'à présent celui-ci refuse, cela suffit à juger Barak.

**La capitulation devant les colons d'extrême droite**

La nouvelle Intifada a été déclenchée par la visite de Sharon, honni par les Palestiniens, sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem, et la fusillade qui a suivi contre les Palestiniens qui protestaient. Mais elle a été nourrie de longues années durant par l'installation systématique de colonies juives au sein même de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, censées pourtant être palestiniennes. Au sein des colons, ceux qui donnent le ton sont le plus souvent des fanatiques d'extrême droite, disant haut et fort qu'ils souhaitent la mort, ou en tout cas le départ des Arabes.

Eh bien, aujourd'hui, et en réalité depuis des années, ce sont ces colons (400 000 environ sur six millions d'Israéliens) qui dictent leur loi au gouvernement. Cela ressemble beaucoup à ce qui s'était produit en France durant la guerre d'Algérie où les Européens d'Algérie (les pieds-noirs) appuyés

par l'état-major, imposaient leur politique à tous les gouvernements, y compris à celui de Guy Mollet, prétendument de gauche, qui avait été élu pour faire la paix et qui s'est incliné et a renforcé la guerre.

Barak, lors de son élection, avait promis de mener une politique différente de celle de Netanyahu. Laquelle exactement ? Là-dessus il était resté dans la vague, promettant

simplement qu'il relancerait le « processus de paix » tout en garantissant qu'il maintiendrait, et même renforcerait les colonies juives en Palestine. Et le voilà en train de s'aboucher avec l'extrême droite. Car rappelons que Sharon est cet ex-général, promoteur de l'aventure militaire israélienne au Sud-Liban, qui a laissé commettre dans deux camps palestiniens préalablement désarmés, Sabra et Chatila, le massacre de mil-

liers de civils, hommes, femmes et enfants, par des milices phalangistes d'extrême droite, sans que les troupes de Tsahal qui étaient autour se donnent la peine d'intervenir.

**La farce du « processus de paix »**

Les accords d'Oslo, censés ouvrir le « processus de paix » datent de sept ans. Dès le début ce soi-disant pro-



La « logique » de la séparation : un soldat israélien, aide à construire un mur fortifié autour d'un secteur de Jérusalem-Est. Mais c'est des deux côtés qu'on est enfermé.

**Après le sommet du Caire**

Alors que les affrontements sanglants continuent dans les Territoires occupés et que chaque jour apporte son lot de morts, le plus souvent parmi la population palestinienne, le sommet de la Ligue Arabe qui s'est réuni au Caire les 21 et 22 octobre n'a pris, de l'avis général, que des décisions tout à fait modérées à l'égard d'Israël.

Bien sûr, comme d'habitude, les dirigeants des Etats arabes ont condamné Israël. Ils ont salué le soulèvement du peuple palestinien et ils ont assuré celui-ci de leur solidarité. Ils ont réclamé du Conseil de Sécurité de l'ONU qu'il crée un tribunal pénal international pour juger « les criminels de guerre israéliens », ainsi qu'une force internationale pour fournir la protection du peuple palestinien. Mais concrètement, ils se sont bornés à recommander au monde arabe de cesser d'établir des relations avec Israël, et ont décidé de créer deux fonds d'aide aux Palestiniens, pour un montant total d'un milliard de dollars. C'est là le moins que les dirigeants arabes pouvaient faire, au moment où la situation dans les Territoires occupés suscite dans tous leurs Etats des manifestations de solidarité avec les Palestiniens.

**Solidarité de façade**

De ce point de vue, les dirigeants arabes, de Mubarak en Egypte aux rois d'Arabie ou de Jordanie ou à des leaders réputés plus radicaux comme les dirigeants irakiens, syriens ou libyens, n'ont jamais été avares de mots. Proclamer l'indéfectible solidarité arabe, rivaliser de surenchères nationalistes pour s'affirmer le meilleur défenseur des « frères palestiniens opprimés par Israël », c'est depuis plus de cinquante ans un procédé utilisé par les dirigeants arabes, y compris les plus inféodés à l'impérialisme occidental, car c'est un moyen facile pour se dédouaner aux yeux de leur propre opinion publique.

Quant à faire quoi que ce soit de concret pour étayer cette solidarité avec les Palestiniens, ils sont bien

plus circonspects. Des Etats comme l'Arabie saoudite, qui disposent d'importants moyens, peuvent se montrer relativement généreux pour aider financièrement des organisations palestiniennes, mais cette générosité a pour contrepartie d'avantager celles qui s'avèrent les moins gênantes, et les plus accommodantes avec les intérêts des Etats arabes.

En réalité les dirigeants arabes ne sont nullement solidaires : ils craignent la révolte du peuple palestinien. Dans ces Etats qui sont tous des dictatures plus ou moins féroces, l'existence d'organisations palestiniennes indépendantes et organisant la population pour la lutte, est ressentie par les gouvernements comme un danger direct. La lutte, la combativité, l'esprit de sacrifice des Palestiniens peuvent être contagieux, devenir un exemple pour les opprimés de leurs propres pays.

En Egypte, en Syrie, en Irak, sans parler de l'Arabie saoudite ou des Emirats, les gouvernements ont toujours placé les organisations palestiniennes sous étroite surveillance, ne tolérant en fait que celles qui leur étaient inféodées. Et là où les réfugiés palestiniens étaient les plus nombreux, en Jordanie et au Liban, et où l'existence d'une base de masse pour les organisations palestiniennes leur donnait la possibilité d'avoir une liberté d'action, cela a fini par un massacre. Lors du

« Septembre noir » de 1970, l'armée du roi Hussein de Jordanie écrasa les milices palestiniennes. Plus tard, en 1975, ce furent les milices de l'extrême droite libanaise qui déclenchèrent contre elles, et en même temps contre la gauche libanaise, une guerre sanglante.

**Les dirigeants palestiniens face à leur peuple**

Quant aux dirigeants palestiniens, ceux qui ont finalement pris le dessus ont été aussi ceux qui se sont montrés les plus respectueux des intérêts des dirigeants et des bourgeoisies arabes. Arafat n'a conservé une certaine autonomie que parce qu'il a su jouer sur les antagonismes entre les différents Etats, trouvant par exemple le soutien des dirigeants égyptiens quand les Syriens le combattaient. En cela il n'a été que le dirigeant conséquent d'une bourgeoisie palestinienne dont le seul objectif était d'avoir une place au soleil – et si possible les prérogatives d'un pouvoir d'Etat – bien difficile à conquérir entre Israël d'une part, le chassé-croisé des intérêts et des conflits des différents Etats arabes d'autre part.

Mais surtout, Arafat a su au cours des années désamorcer toutes

les possibilités révolutionnaires de la lutte des Palestiniens, lorsque celle-ci éveillait un écho auprès des masses arabes, au cours de la guerre civile libanaise notamment. Il a démontré ainsi aux dirigeants arabes, mais aussi à Israël et à l'impérialisme, qu'il pouvait devenir un facteur de stabilité dans la région si on lui confiait un pouvoir d'Etat. C'est à cette condition seulement qu'Israël a pu envisager la création d'une Autorité palestinienne dans les secteurs où l'armée israélienne ne réussissait plus à faire face à « l'Intifada » de 1987-1993.

La situation d'aujourd'hui montre que les concessions d'Arafat, si elles ont donné un mince pouvoir à une couche tout aussi mince de notables palestiniens, n'ont rien apporté au peuple palestinien lui-même, et celui-ci s'engage dans une nouvelle Intifada. Et en effet l'expérience lui a montré que les seules concessions qu'aient jamais accepté Israël ont été dues à la lutte des Palestiniens, et non au ballet diplomatique d'Arafat entre les Etats-Unis, l'Europe et les capitales arabes.

Cette conscience qu'il n'y a d'autre issue que la lutte, aussi dure soit-elle, semble bien présente aujourd'hui au sein du peuple palestinien et en premier lieu de sa jeunesse, et sans doute avec elle la conscience qu'il n'y a rien à



cessus a été accompagné par l'installation et le renforcement des colonies juives dans les territoires promis à devenir un jour palestiniens. Or il y a, à l'évidence, antinomie complète entre la promesse d'un Etat souverain palestinien et ces colonies qui sont, dans les faits, des annexions non déclarées.

En réalité on voit aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu de réel « processus de paix ». Il n'y a eu qu'un écran de belles paroles (et encore, très mesurées) pour faire patienter les Palestiniens, laissant ainsi le temps aux colonies de se développer.

Aujourd'hui la Cisjordanie, à peine grande comme un département français, est divisée en neuf enclaves, soumises en théorie à « l'Autorité palestinienne », qui n'a d'autre pouvoir que contre les Palestiniens eux-mêmes, et cernées par les colonies juives, avec des routes spéciales destinées à éviter les villages palestiniens. Cette opération de colonisation était, dès le début, un sabotage de toute paix réelle, poursuivie méthodiquement par tous les gouvernements israéliens successifs.

Les Palestiniens ont conscience d'avoir été menés en bateau, par les Israéliens d'abord, et de plus en plus par Arafat aussi, qui s'est rendu, de fait, complice de cette politique.

## Vers une nouvelle partition des territoires ?

Les dirigeants israéliens souhaiteraient sans doute une solution, car la situation actuelle leur est à terme insupportable. Mais ils sont incapables d'avoir pour cela la volonté

politique de s'opposer à leur extrême droite. C'est pourquoi ils envisageraient maintenant un plan dit de « séparation unilatérale » évitant tout contact entre Israéliens et Palestiniens. Pour ce faire les colonies les plus proches d'Israël, qui sont aussi les plus peuplées, seraient purement annexées - de fait sinon de droit - quitte à abandonner quelques petites colonies vraiment trop exposées et jugées indéfendables. Selon un proche de Barak, ce plan « se prépare depuis quelques mois », ce qui signifierait qu'Israël, en continuant à participer à des pourparlers pendant ce temps, ne faisait que donner le change sans la moindre volonté d'aboutir.

Une telle « séparation unilatérale » reviendrait à entériner une situation de fait, en abandonnant toute perspective de compromis avec les dirigeants palestiniens et en maintenant pratiquement toutes les raisons de conflit. Mélange d'apartheid et de purification ethnique, voilà à quoi sont en train d'aboutir des années de gouvernements israéliens, de droite comme de gauche (!), car avant Barak, il y avait eu Rabin, et bien d'autres encore avant eux.

Alors plus que jamais l'impasse risque d'être totale entre des Palestiniens condamnés à vivre sur des confettis en guise de territoires et un Etat d'Israël, devenu gardien de camps, qui se proclame « démocratique » mais qui ne l'a jamais été que pour sa population juive, et qui l'est d'ailleurs de moins en moins à mesure que l'extrême droite nationaliste et religieuse accroît son poids politique et pèse sur toute la société.

André VICTOR

# VENT COMPTER = LUTTE

attendre ni des grandes puissances et de l'ONU, ni des dirigeants arabes et de leur pseudo-solidarité. Ce discrédit atteint aussi Arafat et ses proches qui, une fois à la tête de l'Autorité palestinienne, ont aussitôt fait preuve de corruption et de despotisme.

Mais il resterait aussi à mener une politique qui soit à la hauteur de cette combativité, de cette révolte, une politique sachant trouver la voie pour éveiller la solidarité, le soutien, la lutte de tous les autres opprimés de la région, dans les autres Etats arabes et jusqu'au sein même d'Israël.

## Les organisations intégristes ne sont pas une alternative

Malheureusement aujourd'hui, ce sont semble-t-il les organisations intégristes islamiques qui bénéficient le plus du discrédit d'Arafat au sein de la population palestinienne. Et si ces organisations, telles le Hamas, apparaissent bien plus décidées et bien plus radicales dans la situation actuelle, leur politique ne peut représenter une issue. Il suffit de regarder l'Iran pour avoir une idée de ce que serait une Autorité, voire un Etat palestinien au sein duquel le Hamas aurait supplanté Arafat et

le Fatah. Un pouvoir politique intégriste ne serait sans doute pas moins corrompu, il ne ferait pas moins qu'Arafat reposer sur la population palestinienne le poids de la misère, il ne serait pas plus capable d'imposer des concessions à Israël et à l'impérialisme. Et loin d'aider le peuple palestinien à trouver une voie pour toucher les exploités d'Israël lui-même, il contribuerait à enfermer Palestiniens et Israéliens dans l'impasse, où à un pouvoir intégriste musulman palestinien s'opposerait peut-être un pouvoir intégriste juif en Israël ; pour le plus grand malheur des deux peuples.

Plus que jamais, ce dont ont besoin les masses palestiniennes qui aujourd'hui se battent, mais aussi les masses des autres Etats arabes soumises à des dictatures, mais aussi la population travailleuse d'Israël à qui ses dirigeants ne proposent rien d'autre que de mener éternellement une guerre sans issue, c'est d'une politique révolutionnaire prolétarienne et internationaliste, la seule qui puisse unir un jour tous les exploités de la région contre les différentes bourgeoisies, israélienne et arabes, et contre l'impérialisme qui se sert de tous leurs conflits pour dominer la région.

André FRYS

## Maroc

# Il y a 25 ans



# LA « MARCHÉ VERTE »

## DE HASSAN II

Départ des camions de Marrakech, vers Agadir, puis le Sud.

Il y a vingt-cinq ans, fin octobre – début novembre 1975, le roi du Maroc Hassan II lançait 350 000 hommes et femmes à la reconquête des fameuses « provinces du Sud », à savoir le Sahara occidental, ancienne colonie espagnole en passe de devenir indépendante. Orchestrée au plus haut niveau par le pouvoir, cette « marche verte », (pacifique parce que les mar-

cheurs étaient armés du seul Coran), ouvrait la voie à l'occupation militaire du Sahara occidental quelques mois plus tard. Depuis, l'armée marocaine quadrille les territoires occupés, surveille les populations nomades sahraouies, participe au pillage des richesses du sous-sol saharien, emprisonne et assassine les militants indépendantistes.

## Une « marche civile »...

Cette « marche de reconquête » portait bien son nom puisqu'elle visait à conquérir pour le compte du monarque dictateur, cette colonie espagnole, riche en phosphates et en fer, que l'ancien colonisateur était contraint de quitter à l'époque. Pour réussir son coup de poker diplomatique, et prendre de vitesse l'Espagne comme le jeune mouvement nationaliste sahraoui (le Front Polisario était apparu en 1973), la monarchie chérifienne joua la carte de « l'union nationale », et s'appuya sur une propagande nationaliste sans précédent. En suscitant les passions chauvines, Hassan II faisait ainsi d'une pierre deux coups, rétablissant derrière sa personne l'unité nationale afin de consolider son trône, tout en tentant de faire oublier à son peuple la misère dans laquelle il vivait. L'exemple venant d'en haut, cette propagande fut relayée, avec efficacité, par tout l'appareil d'Etat, des éléments zélés du ministère de l'Intérieur aux plus petits chefs de villages de l'Atlas.

Oubliant pour la circonstance leur opposition timide à l'une des dictatures les plus féroces du Maghreb, les partis de gauche comme l'Union socialiste des forces populaires (USFP) enfourchèrent alors le cheval de bataille nationaliste et se montrèrent encore plus guerriers que le roi lui-même. C'est ce qui permit à la monarchie de mobiliser des centaines de milliers de pauvres pour participer à une opération à laquelle ils n'avaient aucun intérêt.

## ... organisée par la monarchie chérifienne

Cette marche n'avait donc rien de spontané. Hassan II avait décidé que 350 000 personnes devaient y participer, 350 000 y participèrent !

Chaque ville dut envoyer son contingent de « volontaires » : 25 000 pour Marrakech, 20 000 pour Ouarzazate, 15 000 pour Tarfaya, 18 000 pour Tiznit etc. Plus favorables à la monarchie, les provinces du sud furent sollicitées en priorité. Le tout fut bien encadré par les hommes du pouvoir. Comme en témoigne un gouverneur qui participa à la Marche verte, l'appareil d'Etat intervint « depuis l'inscription des volontaires jusqu'au retour des marcheurs chez eux, en passant par leur départ vers le Sahara, leur stationnement sur les lieux de campement », sans oublier le ravitaillement organisé par l'administration centrale. L'état-major de la gendarmerie royale organisa les convois de marcheurs vers le Sahara. Ainsi les gouverneurs, les milliers d'officiers supérieurs des Forces armées et de la gendarmerie royale chapeautèrent la « marche pacifique » de centaines de milliers de personnes recrutées parmi les couches les plus déshéritées de la société pour le plus grand bénéfice politique du dictateur.

Après le départ des troupes espagnoles en 1976, le Maroc récupéra le nord et le centre du Sahara occidental dont la capitale ; la Mauritanie, le Sud. Le Front Polisario proclama alors une République arabe sahraouie démocratique (RASD) reconnue par l'Algérie qui convoitait, elle, un débouché maritime sur la façade atlantique. La guerre des sables commença alors entre le Front Polisario et l'armée marocaine. Puis lorsque la Mauritanie abandonna ses prétentions sur la partie du Sahara occidental qu'elle occupait, Hassan II envoya ses troupes annexer le sud des territoires sahraouies.

## Quel avenir pour le peuple sahraoui ?

Aujourd'hui, Mohammed VI (comme feu son père Hassan II)

refuse toute autodétermination du peuple sahraoui et bloque le référendum d'autodétermination du Sahara occidental, de crainte que les tribus nomades refusent sa dictature. Depuis un quart de siècle, l'occupation militaire des territoires sahariens pèse lourdement sur la monarchie marocaine. Car entretenir une armée de 200 000 hommes sur place pour quadriller la population sahraouie coûte cher, très cher (environ 20 % du budget). Également très élevé est le prix à payer pour favoriser l'installation des Marocains dans les villes du Sahara et organiser l'émigration des Sahraouis vers l'intérieur du pays afin d'inverser le rapport entre les populations, développer les infrastructures routières, portuaires et urbaines dans le but de pérenniser l'occupation militaire, lui donner un caractère irréversible et rendre ainsi tout retour en arrière impossible. Les classes pauvres des villes et des campagnes marocaines, qui vivent dans le dénuement le plus complet, en payent indirectement le prix, encore aujourd'hui, à cause du retard économique qu'accuse le pays, tandis que les fonctionnaires ont dû verser, pendant des années, une partie de leur salaire pour la cause nationale du Sahara.

Aujourd'hui, les tribus nomades sahraouies sont passées de la domination coloniale espagnole à celle de la monarchie chérifienne qui perdure. Certes, entre les formes de dépendances successives et la création d'un minuscule Etat vulnérable, aucune des solutions envisagées ne semble être très satisfaisante. Cependant, ce n'est pas aux puissants Etats voisins intéressés par les richesses du sous-sol de décider de l'avenir du Sahara occidental, mais bel et bien au peuple sahraoui de prendre en main son propre sort.

René CYRILLE

## Côte-d'Ivoire

# DES ÉLECTIONS À LA TENTATIVE DE COUP DE FORCE

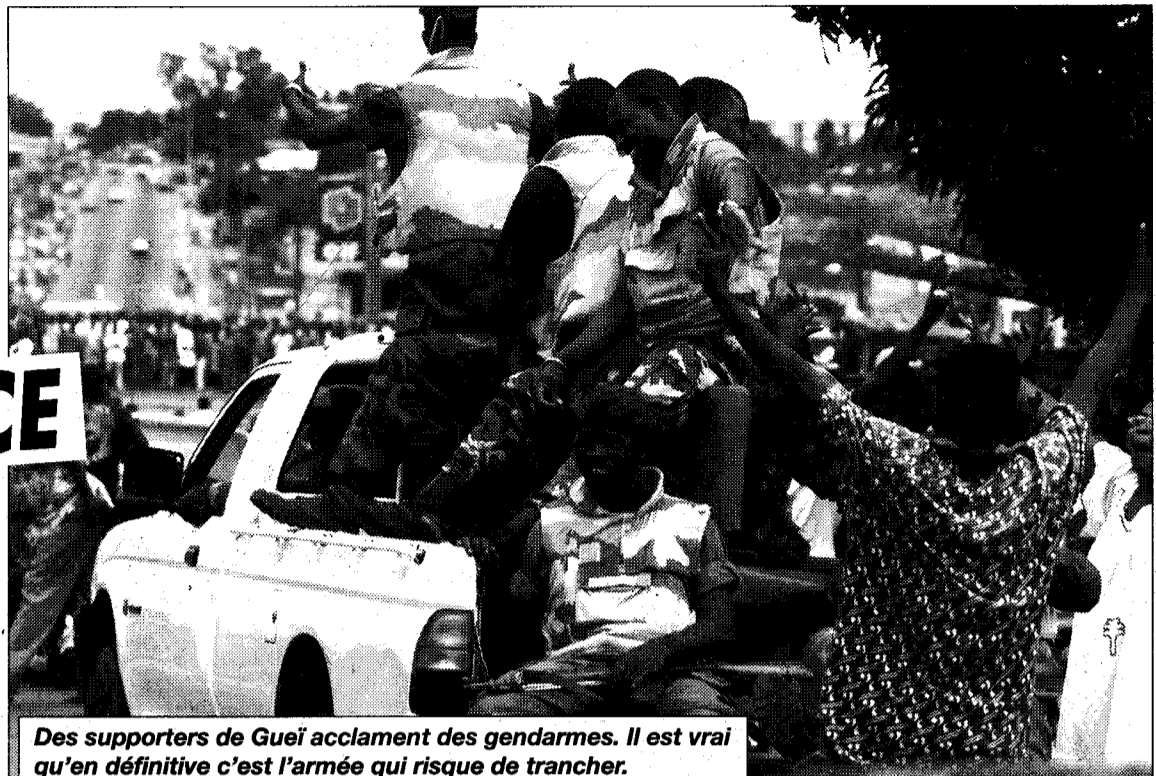
En Côte d'Ivoire, deux jours après les élections du 22 octobre, et lorsqu'il est apparu que celles-ci donnaient la victoire à son rival Laurent Gbagbo, le général Gueï a tenté un coup de force pour s'autoproclamer président. Des manifestations ont alors éclaté, à l'appel notamment de Laurent Gbagbo qui n'entendait pas se faire voler sa victoire, puis des affrontements semblent avoir eu lieu au sein de l'armée. Car c'est bien finalement cette attitude de l'armée qui pouvait faire que la situation bascule en faveur de Gueï ou en faveur de Gbagbo.

Le général Gueï, le chef de la junte militaire qui s'est emparée du pouvoir, il y a dix mois, à la faveur d'un coup d'Etat et qui s'était auto-proclamé le « candidat du peuple », n'a donc en tout cas pas réussi à légitimer son pouvoir. Il n'avait d'ailleurs pas attendu que les résultats du scrutin confirment sa défaite pour faire quadriller les principales villes du pays par l'armée et interdire toute manifestation. Quant à la proclamation des résultats officiels, elle a été suffisamment repoussée pour laisser libre cours à toutes les manipulations.

De son côté, Laurent Gbagbo, le leader du Front Populaire

Ivoirien et seul adversaire sérieux de Gueï, après que la justice a décidé d'écarter 14 des 19 candidats déclarés, dont les représentants des deux principaux partis d'opposition, s'est empressé d'annoncer sa victoire, sur la base de ses propres résultats qui le donnaient alors gagnant avec plus de 61 % des suffrages, contre 25,5 % à Gueï, avec une participation de seulement 35 % des électeurs inscrits.

Le général Gueï avait promis de rendre le pouvoir aux civils et de respecter les résultats du scrutin quoi qu'il advienne. Mais ses tentatives d'intimidation durant la campagne électorale comme



Des supporters de Gueï acclament des gendarmes. Il est vrai qu'en définitive c'est l'armée qui risque de trancher.

les réactions de ses proches au lendemain du scrutin montraient bien qu'il n'avait pas l'intention de laisser la place.

Que Gueï réussisse finalement à se maintenir au pouvoir ou qu'il se résigne à céder la place à Gbagbo, ou encore qu'ils trouvent un arrangement pour se partager le pouvoir, la majorité de la population laborieuse, elle, n'est pas près de voir sa situation s'améliorer alors qu'elle s'enfonce de plus en plus dans la misère.

Pire encore, pour discréditer Alassane Ouattara qui apparaissait comme leur principal rival dans la course à la mangeoire présidentielle, aussi bien Gueï que Gbagbo ont repris le thème nationaliste de

« l'ivoirité », opposant les « Ivoiriens de père et mère » aux « allogènes », et plus particulièrement aux gens du Nord, voisins du Burkina-Faso. Ce faisant, ils ne se sont pas seulement forgé des arguments pour évincer Ouattara au nom de ses « origines douteuses » (il est originaire d'une peuplade du Nord, à cheval sur la Côte-d'Ivoire et le Burkina), ils ont aussi attisé les tensions et encouragé les exactions xénophobes, dans un pays qui compte près d'un tiers d'immigrés au sein de sa population.

La presse a d'ailleurs fait état d'affrontements sanglants qui ont à nouveau opposé dans le sud-ouest, où la misère amplifie les conflits fonciers, des ouvriers

immigrés et des membres de l'ethnie locale, les Kroumens. Plusieurs ressortissants burkinabés auraient été massacrés aux cris de « La Côte-d'Ivoire aux Ivoiriens » et de « Dehors les Burkinabés ! ». D'autres témoignages font également état de violences, voire de lynchages dans certains quartiers d'Abidjan, la capitale.

Ce type de politique nationaliste, sur fond de grave crise économique et politique, pourrait bien, si elle se poursuit, mettre le feu aux poudres. Elle peut fournir des appuis aux différents clans qui semblent en passe de s'affronter pour le pouvoir et risque de plonger la Côte-d'Ivoire dans un bain de sang.

Roger MEYNIER

## Italie

### La mort de six clandestins kurdes

# VICTIMES DES MAFIAS, ET D'UN ORDRE SOCIAL INIQUÉ

Mercredi 18 octobre, les cadavres de six immigrants d'origine kurde ont été trouvés sur le bord d'une route nationale, près de Foggia dans le sud de l'Italie. D'après la police italienne, ces six clandestins, qui voyageaient dans la remorque d'un camion transportant des balles de coton, seraient morts asphyxiés par le manque d'oxygène et la poussière. Le chauffeur du camion se serait débarrassé de ces hommes, déjà morts ou mourants, avant de rejoindre l'autoroute en écrasant de surcroît sur son passage le cadavre de l'un d'eux.

La fin tragique de ces hommes de 20 à 35 ans, qui s'en étaient remis à des trafiquants sans scrupules pour tenter de fuir la misère et le désespoir, s'ajoute à la longue liste de tous ceux qui chaque jour meurent pour avoir tenté de pénétrer dans un de ces pays riches qui les repoussent impitoyablement. Car c'est tous les jours que des immigrants périssent dans le détroit de Gibraltar, sur les côtes de l'Adriatique, aux abords des Canaries ou sur les routes qui viennent des pays de

l'Est pour les conduire vers l'un des pays d'Europe. Et quand ils ont mis un pied en Europe dans l'un d'eux, c'est encore clandestinement qu'ils doivent circuler, franchir les frontières, totalement à la merci des réseaux de passeurs qui, moyennant des sommes considérables, sont censés les conduire vers une terre d'asile où, en réalité, ils trouveront encore la misère.

Mais les mafias sans scrupules qui s'enrichissent bien souvent du trafic de drogue en même temps que du trafic de chair humaine, ne sont pas les premiers responsables de cette situation.

Tant que le fonctionnement de la société reposera sur cet ordre injuste, qui concentre toutes les richesses dans une minorité de pays riches pendant que la majorité des pays de la planète s'enfoncent dans la misère, rien n'empêchera des centaines et des centaines de milliers de pauvres de tenter, fût-ce au risque de leur vie, de fuir la misère et la faim. Les dirigeants des pays nantis auront beau se barder de frontières, multiplier les législations

répressives, refuser de régulariser les clandestins comme ici en France, ou comme en Italie ou en Allemagne, ils pourront bien renforcer la collaboration entre leurs polices, ils n'empêcheront pas les filières de l'immigration clandestine de prospérer. Au contraire, l'accroissement des risques rend plus indispensable l'intervention des trafiquants qui feront payer de plus en plus cher leurs « services » aux pauvres dont ils exploitent sans scrupules le dénuement.

La multiplication de ces drames tout comme le sort auquel sont condamnés les clandestins dans les pays riches – et la situation des sans-papiers dans un pays comme la France en est un exemple – sont une condamnation de cet ordre social inhumain. Et la concentration des richesses dans quelques pays pendant que des milliards d'individus sont privés de tout est d'autant plus révoltante que le développement des techniques, les progrès scientifiques, permettraient facilement de nourrir, loger et soigner les habitants de notre planète.

H.M.

## Cuba

# LE BLOCUS CONTINUE...

Depuis plus de quarante ans, les USA exercent sur Cuba un blocus, portant entre autres sur les produits alimentaires. La situation économique de l'île, qui s'est maintenue vaillante tant qu'existaient des accords commerciaux avec l'URSS, est devenue d'année en année de plus en plus catastrophique depuis l'effondrement de l'URSS. Ce blocus est, entre autres, responsable d'une régression dramatique de l'industrie et de l'agriculture cubaines comme l'illustre, par exemple, le retour de la traction animale.

L'impérialisme américain n'a en effet jamais admis qu'un régime, largement soutenu par sa population, lui tienne tête et mène, si près de ses côtes, une politique indépendante après avoir été, des décennies durant, une quasi-possession des USA.

Depuis longtemps des voix s'élèvent aux USA pour demander que soit allégé ce blocus inique et insupportable. En vain. Les céréaliers, eux, viennent

d'obtenir une levée partielle du blocus. Les affaires étant les affaires, dorénavant, les sociétés américaines seront autorisées à vendre des produits alimentaires et médicaux à Cuba. Mais à condition que Cuba paie cash, et sans recourir à un emprunt ! Vu la situation économique de l'île, cette condition rend l'allègement du blocus quasi inopérant, presque tous les achats de Cuba se faisant sur la base de facilités financières.

Par ailleurs, et pour plaire semble-t-il aux Cubains anti-castristes de Miami qui pèsent de façon considérable sur le plan électoral – et les élections sont proches –, le Sénat a renforcé l'interdiction pour les touristes américains de se rendre dans l'île, pour ne pas lui ouvrir une source de devises. Au total, la nouvelle législation, où les ouvertures sont largement compensées par des mesures plus restrictives que la précédente...

R.P.

## Grande-Bretagne

# Le déraillement de Hatfield

## LE PROFIT A DE NOUVEAU TUÉ

**Quatre morts et 84 blessés dont 36 grièvement – tel est le bilan du déraillement d'un rapide Londres-Leeds survenu le 17 octobre à Hatfield, en Grande-Bretagne. Et cette fois encore, à peine un an après la collision qui avait fait 31 morts en octobre 1999 près de la gare londonienne de Paddington, c'est la privatisation des chemins de fer qui est mise en accusation.**

### Une incurie criminelle

Déjà la collision de Paddington avait souligné les économies criminelles faites aussi bien par la compagnie propriétaire des voies, Railtrack, qui se révéla responsable de négligences graves en matière de signalisation, que par les lignes privées, qui avaient maintenu en service du matériel roulant dont les systèmes de protection ne fonctionnaient pas et dont la vétusté était à peine masquée par quelques replâtrages de fortune.

Mais le déraillement de Hatfield montre de façon encore plus crue jusqu'où ces mêmes compagnies sont capables d'aller en matière d'incurie.

Les patrons ont eu beau parler de terrorisme puis de malveillance, ils n'ont pu empêcher la vérité d'éclater au grand jour: il s'agissait bel et bien d'un rail qui s'était brisé sous le poids de la rame qui roulait à 160 km/h, bien

en-dessous de la vitesse maximale de 184 km/h prévue à cet endroit.

Or, comme on l'a su dans les jours qui ont suivi, cette rupture n'avait rien d'imprévisible. En décembre dernier, un rapport de visite avait signalé l'usure anormale des rails à cet endroit. Ces rails

de Railtrack avaient sans doute des soucis plus «urgents», comme celui de transformer la gare voisine de Hatfield en mini-centre commercial dont ils pourraient tirer un revenu confortable. Et aussi parce qu'à force de réduire les postes à l'entretien des voies (-30% en quatre ans) il n'y a souvent plus assez de bras même pour les tâches les plus urgentes.

Mais Railtrack n'est pas seule en cause dans cette affaire. Great North East Railways (GNER), la ligne privée Londres-Edinburgh-Glasgow dont dépend Leeds, a au moins autant de responsabilités. Ses dirigeants étaient au courant de l'usure des rails à cet endroit. C'est un problème qu'ils connaissaient bien puisqu'il se posait

le nombre de trains et en faisant dans le luxe que de penser aux risques de rupture de rails et à la sécurité des passagers. Quatre d'entre eux l'auront payé de leur vie.

Mais faut-il s'étonner de ce que les grandes institutions financières qui contrôlent Railtrack ou encore Sea Containers, le géant du frêt maritime dont GNER est une filiale, se moquent du sort des usagers comme de leur premier million? Pour eux les chemins de fer ne sont qu'une source de profits, une poule aux oeufs d'or parmi bien d'autres, dont ils peuvent se dégager à tout moment si par hasard les profits qu'ils en tiraient venaient à se tarir.

### Les travaillistes et la privatisation

Cela fait maintenant plus de quatre ans que tous les parasites issus de la privatisation des chemins de fer – 25 lignes privées, Railtrack, une vingtaine de compagnies

du désastre, au lendemain de l'accident de Hatfield, lorsque les compagnies exploitantes se sont vu intimer l'ordre d'appliquer leurs propres règlements de sécurité en imposant des limites de vitesse partout où elles savaient qu'il y avait des risques similaires. Au total 80 tronçons ont été affectés, recouvrant plus de 1 600 km de voies, et pour l'essentiel sur des lignes à fort trafic. Depuis, voyager en chemin de fer est un cauchemar.

Mais ce n'est pas pour autant que Blair et son gouvernement travailliste envisagent de remettre en cause une privatisation à laquelle ils s'étaient pourtant opposés lorsqu'elle avait été mise en oeuvre par leurs adversaires conservateurs. Après l'accident de Paddington, face au scandale soulevé, Blair avait bien annoncé des mesures «draconiennes» pour obliger les compagnies à investir dans la sécurité. Mais tout ce qu'il fit fut de créer une «autorité stratégique des chemins de fer», une institution bureaucratique de plus, dirigée par un ancien avocat d'affaire, et dont le rôle fut limité à imposer aux compagnies de chemins de fer un maximum de profitabilité. Ce qui n'a d'ailleurs pas empêché la valeur des actions de Railtrack de doubler en un an! D'autant plus qu'en même temps, le ministre des Transports annonçait un plan d'investissements dans le rail financé par l'Etat – sans aucune contrepartie de la part des actionnaires.

Et aujourd'hui, c'est à la même sinistre farce qu'on est en train d'assister. Face à l'incurie scandaleuse des compagnies exploitantes, les dirigeants travaillistes n'ont su que réitérer leur soutien à la privatisation. Pire, rubis sur l'ongle, ils vont offrir un dividende à l'âpreté au gain des actionnaires, sous la forme d'une augmentation de la subvention d'Etat de 11 milliards de francs par an pour les cinq années à venir!

Dans ces conditions, pourquoi les compagnies exploitantes auraient-elles à s'en faire? Au moins tant que les usagers et les salariés des chemins de fer, qui sont les premières victimes des requins du rail, ne prennent pas eux-mêmes les choses en main.

François ROULEAU



La catastrophe de Paddington, en octobre 1999: plus de 30 morts!

n'avaient pourtant que cinq ans, mais ils avaient été achetés à bas prix et, grâce à on ne sait quelles complicités, ils avaient été posés sans avoir jamais passé de test de conformité. Quoiqu'il en soit, des rails de remplacement avaient bien été commandés et livrés en mai. Mais lorsque le déraillement du 17 octobre s'est produit, ces rails flamboyants attendaient toujours d'être posés, abandonnés tout près du lieu de l'accident.

### Le profit contre la sécurité

Pourquoi une telle absurdité? Parce que les dirigeants

sur d'autres tronçons de la ligne et que sur certains, ils avaient dû imposer des limitations de vitesse. Mais pas sur ce tronçon-là. De sorte que pendant dix mois, ce tronçon fragilisé a dû subir chaque jour des dizaines de rames roulant à pleine vitesse. Pire, depuis cet été, pour attirer la clientèle d'affaire, GNER avait loué des rames d'Eurostar pour assurer certaines liaisons sur cette ligne. Or ces rames sont beaucoup plus lourdes que les rames ordinaires, ce qui ne pouvait qu'accélérer l'usure des rails défectueux.

Pour GNER il était bien plus important de faire monter les recettes en augmentant

spécialisées dans le frêt et le matériel roulant ou électrique, quelque 120 sous-traitants – vivent ainsi aux crochets des usagers et surtout des 20 milliards de subventions que leur verse l'Etat chaque année, et que les choses vont de mal en pis. Non seulement les retards de trains sont de plus en plus fréquents, mais les ruptures de rail ont augmenté de 35% au cours de cette période. Quant aux accidents, dans la seule semaine du 17 octobre, en plus du déraillement de Hatfield, il y a eu une collision et un deuxième déraillement!

D'ailleurs on a pu mesurer d'une autre façon l'étendue

## « Transactions fiscales » : UN SYSTÈME SUR MESURE POUR LES RICHES

A l'occasion de l'affaire de la cassette vidéo mettant en cause Chirac dans les pots-de-vin versés au RPR, on avait appris que le grand couturier Lagerfeld avait obtenu de Strauss-Kahn, alors ministre des Finances, une réduction de 45 millions de francs sur les 85 millions qu'il devait au fisc. Cette affaire vient de connaître un nouveau rebondissement.

En effet, Lagerfeld avait déjà obtenu en décembre 1995 une fleur fiscale de Lamassoure, alors ministre UDF du Budget du gouvernement de Juppé. Cet épisode a attiré la curiosité des juges parce que, sur un montant de quelque 60 millions de francs dus par le couturier au fisc en 1995, les services du Budget acceptèrent de n'en récolter que dix millions... environ trois millions de francs de moins que ce que le couturier s'était

déclaré prêt à payer!

Pour ajouter un peu de piment à l'affaire, il y eut en plus une intervention originale de l'Elysée qui, selon les avocats de Lagerfeld, viendrait d'une demande de Bernadette Chirac, cliente de ce couturier. Cette nouvelle péripétie illustre le fait que des ministres se courbent parfois encore plus bas que ce qu'on leur demande. L'épisode de la « première dame » qui s'apitoie sur le sort d'un fournisseur de la Cour ajoute au comique de cette péripétie. Mais c'est en fond de scène qu'apparaît le plus scandaleux : un système parfaitement légal, taillé sur mesure non pas seulement pour un grand couturier, mais pour les riches.

Même quand ils ne bénéficient pas d'avantages automatiques, ces nantis peuvent négocier avec les représentants de leur Etat. C'est vrai

aussi bien pour les entreprises dont ils sont actionnaires que pour leur fortune personnelle. La possibilité d'une « transaction fiscale » — puisque c'est le mot officiel — est parfaitement légale. Ces transactions, qui allègent la charge des riches, se font au détriment des travailleurs et de la population pauvre par le biais d'impôts que ceux-ci, en revanche, ne peuvent pas du tout négocier : la TVA, l'impôt sur l'essence, l'impôt sur les salaires.

Le gouvernement est en train d'accorder de nouvelles facilités aux riches, tant par la réduction de l'imposition des plus hauts revenus que par une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés... C'est ce que Fabius et Jospin appellent une réforme fiscale.

Jean SANDAY

## Les 35 heures

### UNE BONNE ENTREPRISE POUR LES PATRONS

Martine Aubry tout juste partie, Elisabeth Guigou, soutenue par le nouveau secrétaire d'Etat aux PME, Patriat, est partie en guerre contre l'application en l'état de la loi sur les 35 heures aux petites et moyennes entreprises, qui devait entrer en vigueur au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Nombre de patrons de ces petites entreprises aimeraient bien surseoir aux obligations de la loi qui limite le nombre annuel d'heures supplémentaires à 130 et qui prévoit, après la période transitoire actuelle, pour eux en 2003, de faire passer le taux de majoration des heures supplémentaires à 25 % contre 10 % actuellement. Bref, ils comptent pérenniser ces heures supplémentaires et ne pas embaucher. Ils aimeraient imposer aux travailleurs de ces petites entreprises le maintien des horaires actuels de travail pour une augmentation dérisoire du taux des heures au-delà de 35 heures. Ils prétextent leur difficulté à embaucher, comme si il n'y avait pas des centaines de milliers de travailleurs prêts à l'embauche à des conditions de

travail normales, tant en matière de salaires que de rythme de travail. Mais ce sont des conditions que ces patrons se refusent à appliquer.

Comme l'application des accords de RTT l'a montré, dans les grandes entreprises, en réorganisant la production par l'annualisation et la flexibilité, les patrons ont réussi à augmenter la productivité et donc à maintenir la même production, et par là même à augmenter leurs profits.

La loi Aubry, pourtant totalement favorable aux patrons, les patrons des PME affirment ne pas en vouloir. Et ils sont écoutés d'une oreille attentive par Elisabeth Guigou et Laurent Fabius.

Cette attention, pour ne pas dire cette complaisance, est à sens unique. Elle ne se manifeste évidemment pas lorsqu'il s'agit de répondre aux revendications des salariés qui, en ce moment, font grève contre les conséquences subies du fait de la mise en place des 35 heures à la mode Aubry.

Michel ROCCO

## Universités

### LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS SOUS CONTRÔLE RENFORCÉ

Suite à l'occupation, en mars dernier, d'un amphithéâtre de l'université Paris-VIII à Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, par des étudiants sans-papiers réclamant leur régularisation et qui avaient été expulsés de force par les CRS après trois mois de lutte, en mars dernier, le ministre de l'Intérieur a décidé de multiplier les antennes préfectorales sur les campus.

Promulguée par le ministère de l'Intérieur et cosignée par le ministère de l'Education nationale, en mai dernier, une circulaire a rappelé à l'ordre les recteurs d'académie et les présidents d'université. Désormais, les établissements supérieurs doivent se conformer strictement à la loi et inscrire les seuls étudiants étrangers munis d'un passeport en règle.

Auparavant, certaines universités se montraient plutôt

tolérantes. Elles autorisaient nombre d'étudiants étrangers, qui n'avaient pu obtenir le visa étudiant, à poursuivre des études supérieures. Tel était le cas, par exemple, de l'université Paris VIII. Celle-ci vient récemment de rentrer dans le rang, suite aux pressions gouvernementales. Sous le fallacieux prétexte de simplifier les démarches administratives et d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants étrangers, le ministère de l'Intérieur entend élargir « le champ de compétence des préfetures »... aux universités!

La mise en place de « guichets uniques d'accueil » (qui existent déjà dans trente-deux établissements universitaires de Paris et de la petite couronne) seraient censés permettre à l'étudiant étranger de s'inscrire à l'université, de faire parallèlement la demande pour l'obtention d'une carte de séjour portant la mention étudiant; un sésame qui ouvre la voie aux études supérieures. Dans l'esprit du ministère de l'Intérieur qui

souhaite généraliser l'expérience partout en France, des fonctionnaires de la préfecture, appuyés par du personnel administratif universitaire (formé et trié sur le volet et transformé ainsi en auxiliaire de police) seraient chargés d'accueillir les étudiants étrangers, de vérifier la validité de leurs papiers et de transmettre les dossiers à la préfecture... « qui demeure la seule responsable de l'instruction du dossier et de la décision d'octroi de la carte »! Ainsi « le pôle universitaire » deviendrait le lieu privilégié de dépôt des dossiers de

demandes de cartes de séjour tandis que la préfecture resterait maîtresse du jeu. Les étudiants étrangers seraient d'autant plus vulnérables (et donc expulsables) qu'ils ne répondraient pas à toutes les conditions d'obtention du titre de séjour et se verraient ainsi définitivement fermer l'accès aux études supérieures.

Responsables du suivi de la réalité des études des étudiants étrangers, les préfetures exercent un pouvoir discrétionnaire dans ce domaine. Certains hauts fonctionnaires préfectoraux en abusent volontiers. Bien des étudiants étrangers (qui ont pourtant obtenu

nu un visa étudiant valable un an), vivent dans l'angoisse du résultat des examens de fin d'année pour savoir s'ils pourront ou non continuer leurs études. Car en cas d'échec, le visa peut être non renouvelé. L'étudiant étranger se voit alors signifier l'ordre de quitter le territoire dans les plus brefs délais. Et si ses ressources sont jugées insuffisantes par la préfecture, bon prince, celle-ci lui propose alors en supplément un aller simple pour son pays d'origine.

Chevènement parti, Vaillant et ses fonctionnaires veillent.

R. C.

## CMU : CHÔMAGE ET MISÈRE UNIVERSELS

La Couverture maladie universelle (CMU) sert de Sécurité sociale à ceux qui n'y ont pas droit et surtout, c'est le cas le plus fréquent, de mutuelle à ceux qui ne pourraient se payer une couverture complémentaire. Plus de quatre millions de personnes ont déjà demandé à en bénéficier, et ce n'est peut-être pas fini. Le ministère compétent en prévoyait

six millions. Le plafond de revenu donnant droit à cette couverture a été soigneusement calculé : 3 500 F mensuels, c'est un minimum au plein sens du terme, puisque le minimum vieillesse est fixé à 3 540 F. Autrement dit, quand on touche ce minimum vieillesse, on est considéré comme assez riche pour se payer une mutuelle... et en tout cas on

n'est pas compté parmi ces quatre millions de très pauvres, à qui on accorde l'assistance de la CMU.

Quatre millions? Six millions? Davantage? Ce sont de toute façon des chiffres importants qui montrent que la pauvreté est un phénomène omniprésent dans une société qui regorge pourtant de richesses, accaparées par une minorité.

R. P.

SNCF

## APRÈS LE SUCCÈS DE LA MANIFESTATION NATIONALE DU 19 OCTOBRE



Venus de toutes les régions du pays, les cheminots se sont retrouvés très nombreux – environ 30 000 – dans les rues de Paris, le 19 octobre dernier. C'est d'autant plus remarquable que, dans de nombreux secteurs, les syndicats n'avaient pas déposé de préavis de grève, ce qui aurait facilité les choses en permettant aux travailleurs de se rendre à la manifestation sans risques de reproches ou même de pénalités de la part des directions d'établissement. Le succès de cette manifestation est venu confirmer celui de la précédente journée de grève

du 28 septembre. Le mécontentement est là et bien là, et ne demande finalement qu'à s'exprimer lorsqu'on lui en donne l'occasion.

Ce 19 octobre, l'ensemble des organisations syndicales avaient appelé les travailleurs à se mobiliser contre les directives européennes qui visent à ouvrir le réseau à la concurrence et à procéder, dans tous les pays d'Europe, à la libéralisation complète du transport ferroviaire. Pour la direction de la CGT, il y avait aussi, comme arrière-pensée à peine voilée, le souci d'apporter un soutien au ministre

PCF des Transports, Jean-Claude Gaysot.

Mais pour les cheminots qui étaient dans la rue et y faisaient bruyamment entendre leur façon de penser, l'Europe et la libéralisation n'étaient sans doute pas la principale préoccupation. Ils exprimaient surtout leur refus d'une situation. Les conditions de travail qui se dégradent, les embauches tout à fait insuffisantes et les salaires trop légers alimentent un

mécontentement parfaitement justifié. Quand en plus se superpose l'inquiétude sur ce que peuvent signifier l'ouverture à la concurrence européenne du réseau ainsi que la réorganisation de la SNCF, actuellement en cours, il y a de quoi se mettre en colère.

La nouvelle « gestion par activité » décidée par la direction et qui va consister entre autres à découper la SNCF, à diviser de fait les cheminots et à battre en brèche un certain

nombre d'acquis, n'a pas encore des contours bien définis, sauf dans certains secteurs. Mais d'ores et déjà, il est évident que l'objectif visé est la rentabilité financière et qu'il ne peut être atteint qu'aux dépens des usagers et des cheminots. Sauf que ceux-ci n'ont pas l'intention de laisser faire sans réagir. Le 19 octobre doit avoir une suite...

L.P.

Chèques Postaux – Marseille

## LA FIN DE LA GRÈVE

Aux Chèques Postaux de Marseille, la grève a été particulièrement bien suivie jusqu'au jeudi 19 octobre par près de 600 postiers. Chaque jour près de 150 à 200 grévistes se retrouvaient dans le bureau du directeur pour lui demander d'écrire noir sur blanc que le samedi ne serait pas un jour comme les autres, qu'un jour de travail équivalait à un jour de congé et qu'il n'y aurait pas de flexibilité.

Bien entendu celui-ci biaisait, allant même jusqu'à renier en paroles ce que lui ou un de ses subordonnés avait écrit sur le samedi qui devait être compté comme n'importe quel autre jour de la semaine.

Une employée, excédée, lui cria qu'il se moquait de la vie des gens, qu'il leur imposait des contraintes qui étaient lourdes pour la vie quotidienne de chacun.

Le directeur, ne voulant pas du tout s'engager sous la pression des grévistes installés dans son bureau, attendit leur départ pour reprendre les discussions l'après-midi, avec les syndicats seuls cette fois. Ceux-ci laissaient entendre

que des avancées avaient été trouvées. Le jeudi 19 octobre ce fut Sud qui ouvrit la brèche en disant en assemblée qu'il y avait des avancées et surtout en annonçant qu'il avait demandé à ceux qui travaillaient dans les services de venir à l'assemblée afin de décider ou non de la poursuite du mouvement. Cette dernière proposition fut très mal accueillie.

La plupart des employés sentaient bien que les directions des syndicats suivaient mollement la grève et que des avancées, il n'y en avait pas. Ce fut une forte minorité de 35 sur 200 qui, malgré l'attitude de l'intersyndicale, proposa de continuer la grève jusqu'à ce que le directeur cède et remballe ses scénarios.

Et si la reprise fut acceptée pour le vendredi 20 octobre, le redémarrage du travail n'eut lieu que le lundi 23, dans une chaude ambiance. Chacun était content d'avoir au moins dit son fait à la direction de La Poste, qui fait peser tout le poids sur l'ensemble des employés dont le travail a augmenté ces derniers temps, les départs n'étant pas remplacés.

Correspondant LO

Argenteuil  
Val-d'Oise

## GRÈVE À LA MAIRIE

Depuis le mardi 24 octobre, plusieurs centaines de travailleurs municipaux sont en grève reconductible à Argenteuil. Chaque jour, une assemblée réunit près de 400 personnes.

Les travailleurs territoriaux connaissent les mêmes problèmes que les autres travailleurs : salaires pratiquement bloqués, développement de la précarité, embauches insuffisantes, retard dans l'application d'une véritable réduction du temps de travail. Les grévistes réclament entre autres le paiement d'un arriéré de bonification indiciaire qui leur est encore dû pour les années 1996 et 1997, la titularisation des précaires, l'embauche de centaines de postes nécessaires, en particulier des 62 postes nécessaires pour l'application des 35 heures.

Après plus d'une semaine de grève, les premiers reculs de la municipalité restent plus en travers de la gorge des grévistes qu'ils ne les ont réjouis. Dans le cadre de futures discussions sur la RTT, la municipalité voulait faire référence à un décret Sapin qui détermine 1 600 heures de travail annuel chez les territoriaux, alors que jusqu'à présent le total des communaux d'Argenteuil est inférieur à cet horaire. Quant aux pointueuses-badgées que la municipalité

s'apprêtait à installer, ils ne considèrent pas leur abandon comme un gage à mettre à l'actif d'une municipalité qui, depuis 1935, s'en était très bien passée !

La municipalité gauche plurielle d'Argenteuil, à direction PCF, affirme comprendre les grévistes et déclare qu'il est « anormal que les fruits de la croissance ne profitent pas davantage à ceux qui en ont le plus besoin ». Elle établit à près de 7 millions minimum la somme nécessaire pour satisfaire les revendications.

Que les finances locales ne permettent pas de faire des miracles, c'est probable. Mais où a-t-on vu les dirigeants de la municipalité appeler sérieusement les salariés de la ville d'Argenteuil à « obtenir de l'Etat les moyens de satisfaire (les revendications) », comme ils l'écrivent aujourd'hui ?

Le maire d'Argenteuil demande aux grévistes de l'aider à pousser le gouvernement. Mais, lui qui s'est toujours montré solidaire des choix politiques de la gauche plurielle, comment pourrait-il nous convaincre que l'on peut pousser le char du gouvernement dans une autre direction, quand ses collègues ministres et députés se montrent solidaires de Jospin ?

**Lever**  
Haubourdin - Nord

# NON À LA FERMETURE! NON AU PLAN ANTISOCIAL!

Lundi 16 octobre, les travailleurs de l'usine Lever d'Haubourdin, dans le Nord, qui est menacée de fermeture, sont allés à 200 rendre visite à la direction de Lever. Celle-ci recevait les délégués au Comité central d'entreprise dans un hôtel de Neuilly.

Quand il a su que nous arrivions, le PDG de Lever France, M. Jensen, s'est enfui de la salle par une petite porte, sans vouloir entendre ce qu'on avait à lui dire. C'est donc à son bras droit, le DRH, que nous avons répété jusqu'à 4 heures du matin que nous n'acceptons pas - et que nous n'acceptons même pas de discuter - ce qu'ils osent nous présenter comme un plan social, et qui n'est qu'une misère, alors que le groupe Unilever est riche à milliards.

Nous lui avons répété que nous refusons la fermeture de l'entreprise, qui n'a aucune justification économique, et que, dans le cas contraire, nous exigeons des garanties face aux difficultés auxquelles nous serions confrontés. En cas de licenciement, aux indemnités légales doit s'ajouter un million de francs net exonéré d'impôt et les salariés de 50 ans



« Lessivage » d'une grande surface des produits « Lever »

et plus doivent bénéficier d'une préretraite complète payée par l'entreprise.

La réunion interrompue lundi s'est poursuivie vendredi 20, mais dans un lieu plus sûr, à la Maison de la chimie à Paris, transformée en bunker entouré de nombreux CRS. Pour continuer le « dialogue » avec la direction à notre façon, c'est au siège de Lever Europe,

à Waterloo en Belgique, à quelques kilomètres au sud de Bruxelles, que nous sommes allés à 200 en cars.

Cette fois, la direction, et les CRS, ne nous y attendaient pas. L'expédition avait été organisée par un comité restreint, avec l'accord de l'assemblée générale, qui n'a révélé l'objectif qu'après le départ.

Après la visite des bureaux

et des étages, les responsables comprirent qu'il valait mieux faire ce qu'on leur demandait et nous mettre en relation avec le PDG en réunion à Paris ainsi qu'avec le directeur européen en déplacement à Londres. Ce ne fut pas une visio-conférence à trois, mais toute la direction a pu entendre ce que nous exigeons. Le PDG de Lever Europe a osé nous déclarer

LO « qu'il n'était pas au courant de nos revendications » ! Maintenant il les connaît, on lui a même laissé quelques souvenirs de bataille pour les lui rappeler !

Au retour, mis en train par notre succès, nous avons « nettoyé » un des plus gros hypermarchés de Lille, plus d'une centaine de caddies de produits Unilever sortis des rayons. Comme d'habitude, une grande partie du personnel et les clients étaient de notre côté et partageaient notre indignation vis-à-vis des méthodes des capitalistes qui se moquent de pousser les travailleurs vers la misère et des dirigeants politiques qui ne lèvent même pas le petit doigt pour s'y opposer.

Au CCE, un peu perturbé par l'audio-conférence improvisée, ce que les délégués ont appris de l'éventuel repreneur, Bilore, n'est pas fait pour nous calmer. Cette entreprise se vante de pouvoir produire le même tonnage de poudres à lessive avec la moitié du personnel actuel, pour des salaires 40% inférieurs. Et elle embaucherait en priorité les salariés de plus de 50 ans, mais avec des CDD de deux ou trois ans !

Alors Waterloo ne sera pas notre dernière bataille !

Correspondant LO

**Aérospatiale**  
Toulouse

Lundi 16 octobre, la grève a commencé à TFN, l'entreprise de nettoyage qui, depuis 1999, a en charge le nettoyage des bureaux et des chaînes (au sol et sur avion) de l'Aérospatiale sur les sites de Saint-Martin et de Blagnac.

Les travailleurs de TFN réclament le 13<sup>e</sup> mois. Dans le tract FO qu'ils ont distribué au personnel de l'Aérospatiale, à l'entrée La Crabe, ils expliquent que, pour un salaire de 6000 F (et à la TFN, beaucoup gagnent moins), cela représente une augmentation de 500 F par mois, soit un peu plus de 3 F de l'heure. Depuis, tous les jours, ils se retrouvent à cette entrée, à près de 70. Ils ont même fait plusieurs fois des barrages filtrants pour donner plus de poids à leur mouvement.

Jeudi 19 octobre, le patron a essayé de faire diversion en proposant de négocier la grille des salaires. Mais en leur proposant de travailler les week-ends pendant quatre mois pour récupérer les jours de grève, il a seulement réussi à provoquer la colère des travailleurs. Espérait-il que le week-end les fasse changer d'avis ? En tout cas, les propositions qu'il a faites lundi 23, des brouilles pour les hommes et rien pour les femmes, n'ont satisfait personne et la grève a continué.

Mardi 24, à l'embauche, il a proposé d'accorder une prime exceptionnelle de 1000 F pour un temps plein, ce qui revient à moins de 800 F pour une femme qui n'a que 27,5 heures. Pour ceux qui en auraient

besoin, une avance serait accordée en octobre, puis reprise en trois fois. Et le personnel aurait la possibilité de récupérer hors week-ends les heures de grève. De nouveau, les grévistes ont refusé ces « propositions » : « On s'est mis en grève pour le treizième mois », « S'il donne une prime de 2000 F en juin, une autre en décembre... », « 3 francs de l'heure, pourquoi pas... », « Il faut qu'il paie les heures de grève... » les discussions vont bon train, et le personnel tient bon. Certain disent même : « Il a reculé, on tient le bon bout ». Les pourparlers devaient reprendre à 16 heures le même jour.

Il faut dire que, depuis des mois, le mécontentement est grand. Les salariés de TFN travaillent en sous-effectifs per-

manents. Pour ne prendre qu'un exemple, il y a quelques années, elles étaient 14 femmes de ménage pour s'occuper du Bureau d'Etudes. Aujourd'hui, elles ne sont plus que 8. Partout, les conditions de travail s'aggravent. Dans les ateliers, il manque des protections : genouillères pour travailler dans les caissons, masques avec cartouche, lunettes de protection, gants... car les nettoyeurs travaillent dans des positions malcommodes ou manipulent des produits dangereux. Le passage aux 35 heures s'est fait sans embauche. Les contrats à temps partiel ont été réduits. Et pour tous, cela signifie les mêmes charges de travail, si ce n'est plus. Le personnel malade n'est jamais remplacé. Et par-dessus le marché, il y a l'at-

titude méprisante du patron qui déplace le personnel sans aucune explication. Au passage, il en profite pour réduire les temps. Par exemple, une femme qui avait 6 heures pour s'occuper du bâtiment SPOK a été remplacée par une autre qui n'a plus que 4 heures.

Dans l'usine, FO et la CGT ont distribué dans les selfs un tract de solidarité. Et même s'il manque du papier dans les WC, si les torchons ne sont pas remplacés, si les copeaux s'accumulent à certains postes en chaîne, l'attitude du personnel d'Aérospatiale est plutôt d'être du côté des travailleurs du nettoyage. D'ailleurs, la direction de l'Aérospatiale porte une lourde responsabilité dans cette situation, elle qui régulièrement fait des coupes claires dans le budget consacré à celui-ci.

Correspondant LO

Réédition

# GOUVERNEURS DE LA ROSÉE

de Jacques Roumain

Ce roman fut écrit en 1944 par l'écrivain haïtien Jacques Roumain, fondateur en 1934 du Parti Communiste Haïtien et auteur d'une publication s'intitulant « *Analyse schématique* », qui dressait le constat de la situation catastrophique laissée dans l'île par l'occupation américaine. Cette publication regroupa autour d'elle tout un courant radical, qui à l'époque eut le courage de rompre avec le mouvement nationaliste et d'affirmer que, pour combattre le capitalisme étranger, il fallait aussi « *combattre à outrance la bourgeoisie haïtienne et les politiciens bourgeois, valets de l'impérialisme, exploiters cruels des ouvriers et des paysans* ». De telles idées valurent à

Roumain d'être emprisonné puis exilé.

Son roman, qui n'avait pas été édité depuis plus de vingt ans, est pénétré de cette idée que les pauvres ne doivent pas se résigner à la misère mais s'unir pour lutter contre elle. Ces travailleurs, « *qui n'ont rien que le courage de leurs bras, pas une poignée de terre, pas une goutte d'eau sinon leur propre sueur* », ainsi qu'il l'écrit dans son roman, ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour s'en sortir. Telle est la leçon que Manuel, le héros du livre, rapporte de Cuba, île voisine sur laquelle régnaient alors en exploiters sans merci les grands propriétaires de champs de canne à sucre.

Fils de petits paysans d'un

village situé dans les collines, non loin de Port-au-Prince, Manuel revient à Haïti après des années d'exil, de dur labeur mais aussi de luttes. Il retrouve sa famille, les voisins, toute la population du village accablée par la misère, déclenchée par une sécheresse particulièrement longue et douloureuse, qui semble avoir tari toutes les sources. Au dénuement matériel s'ajoutent les divisions entre les familles, qui déchirent la communauté rurale et aggravent encore la détresse générale.

A travers l'histoire de Manuel et de ses retrouvailles avec le milieu de son enfance et de sa jeunesse, Roumain décrit de façon poignante la vie des paysans haïtiens. Ils ont contre eux une nature qui

dans le livre leur est devenue soudain hostile, mais également les autorités et la police du coin, toujours disposée à prêter main-forte aux commerçants et prêteurs rêvant de s'approprier le lopin de terre de tous ceux qui flanchent. Les prêtres et les rites ancestraux appellent à l'acceptation de ce qui arrive. L'arrivée de Manuel, avec ses idées dangereuses aux yeux des autorités, va bouleverser la situation. « *Nous sommes misérables* » explique Manuel, « *à cause de notre ignorance ; nous ne savons pas encore que nous sommes une force, une seule force, tous les habitants, tous les nègres des plaines et des mornes réunis. Un jour, nous nous lèverons d'un point à l'autre du pays et nous*

*ferons l'assemblée générale des gouverneurs de la rosée.* » Et face à la résignation désespérée apparaît soudain une perspective nouvelle.

Roumain a écrit son livre en 1944, mais la situation actuelle des paysans haïtiens n'est certainement pas meilleure que celle qu'il a dépeinte. C'est probablement pourquoi son roman touche autant, ce roman qui témoigne pour tous les exploités de la nécessité de ne pas se résigner, de trouver le courage de résister et le chemin de la solidarité de classe.

M.R.

**Gouverneurs de la rosée de Jacques Roumain, Editions Le Temps des Cerises, 200 pages, 95 francs.**

# IL NEIGEAIT

de Patrick Rambaud



Avec ce livre, Patrick Rambaud poursuit les récits consacrés aux guerres napoléoniennes. Son précédent roman, *La Bataille*, mettait en scène la bataille d'Eylau, qui loin d'être une victoire comme la légende (et les livres d'histoire) continuent de l'affirmer, avait surtout signifié un massacre des troupes. Cet autre roman, qui vient de paraître, relate quant à lui la campagne de Russie de 1812, dans laquelle un demi-million d'hommes furent engagés dans une aventure meurtrière, contraints et forcés pour la plupart. Les trois quarts y restèrent, transformant

la France en « *un pays de veuves* ».

L'armée épuisée arriva aux portes de Moscou en juin 1812. Il était prévu que les hommes trouvent de quoi reprendre des forces en se servant, comme d'habitude, sur l'habitant. Or les généraux russes avaient vidé Moscou de ses habitants et de toute nourriture. Ne restaient plus que les repris de justice, libérés avant l'arrivée des Français, et des incendiaires qui avaient pour mission de réduire la ville en cendres. Et les uns après les autres, les quartiers brûlèrent, en effet. Les armées napoléoniennes durent alors évacuer la ville, dans une pagaille indescriptible, les civils mêlés aux soldats. Quand les généraux arrivèrent à reconstituer des unités, ils ne purent rien faire et ne tentèrent souvent même pas de discipliner cette masse d'hommes en haillons qui ne songeait qu'à fuir.

Dans l'espoir de conserver diamants, habits ou vaisselle volés, des blessés étaient jetés hors des voitures. On se chargeait de pièces d'or, pas de nour-

riture. Or les armées russes de Koutouzov, en bloquant le passage vers le sud, forcèrent les Français à reprendre la route de l'aller, le long de laquelle toutes les villes avaient déjà été abondamment pillées. Le fourrage manqua pour les animaux et l'hiver arrivait. Sans même se battre, les hommes mouraient chaque jour par milliers, de faim; de froid. Pour tenter de survivre, ce fut le chacun-pour-soi : on égorgait celui qui possédait un peu de nourriture, on tranchait des morceaux de viande sur des chevaux vivants, anesthésiés par le froid, car les morts, congelés, ne pouvaient être découpés. Pour survivre, il valait mieux marcher qu'être transporté.

Quant à ceux que le froid épargnait, les généraux se chargeaient de les faire périr, par des attaques impréparées, qui se transformèrent en hécatombes, ou par la destruction des ponts construits sur la Bérésina, sous prétexte de couper la route aux poursuivants alors que militaires et civils continuaient à les traverser ou étaient encore nombreux sur l'autre rive.

Dans ce roman, la préten-



due épopée napoléonienne en prend un sacré coup. La campagne de Russie apparaît comme une aventure menée par un empereur mégalomane, toujours prompt à entendre les communiqués optimistes des courtisans ou des matamores comme le « *roi de Naples* », son beau-frère, mais rabrouant les quelques généraux lucides qui l'encadraient, indifférent au sort des soldats dont seul le nombre lui importait, ne comprenant pas pourquoi les rois lui en voulaient, lui qui avouait « *détester la révolution* » et « *arrêter le torrent de l'esprit révolutionnaire qui menaçait*

*leur trône* ».

Mais surtout, Patrick Rambaud montre la guerre telle que la vivaient les petites gens, soldats enrôlés sans avoir eu d'autre choix, civils entraînés malgré eux dans l'horreur et les massacres, tous victimes des appétits de puissance des grands de l'époque.

Marianne LAMIRAL

**Il neigeait, de Patrick Rambaud - Editions Grasset - 320 pages - 129 F (La Bataille, le précédent roman de Patrick Rambaud, a été republié en Livre de Poche).**

## ○ DES PRIONS POUR LES VACHES, ○ DES GROS SOUS POUR LES INDUSTRIELS, ○ ET DES CRÉDITS INSUFFISANTS POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'annonce que la viande d'un troupeau de vaches, auquel avait appartenu une vache atteinte de la maladie de la vache folle, avait été vendue dans un grand nombre de magasins du groupe Carrefour, c'est-à-dire aussi les magasins Champion, Shopi et 8-à-8, a non seulement ému l'opinion mais aussi tous les éleveurs de bovins (1).

En fait, les magasins du groupe Carrefour n'y sont pour rien, l'erreur ou la tromperie serait au niveau de l'éleveur ou du négociant.

Il s'agissait d'une viande étiquetée « viande bovine française », ce qui, à défaut de protéger réellement le consommateur, avait l'avantage hypocrite de le rassurer. Mais aujourd'hui le consommateur n'est plus rassuré, même si, comme il est vraisemblable, le risque est mineur.

La gravité éventuelle du fait, c'est que la viande du troupeau avait été commercialisée quinze jours avant la vache malade, ce qui fait que quand celle-ci a été détectée la viande du troupeau suspect avait été déjà consommée.

Pour les syndicats agricoles, il est bien évident qu'une nouvelle défiance des consommateurs risque de faire baisser les ventes. Certains demandent un test systématique de chaque bovin amené aux abattoirs.

Moins nombreux sont ceux qui réclament l'interdiction pure et simple de la fabrication et de la commercialisation de farines animales. En effet, de telles farines

sont toujours fabriquées, malgré le danger manifeste qu'elles représentent, pour compléter la nourriture des porcs, des volailles et des truites d'élevage. L'argument est que ces animaux n'ont jamais présenté de symptôme analogue à la maladie de la vache folle.

Ceux qui réclament la systématisation des tests ne tiennent pas compte du fait que ces tests ne sont pas réellement fiables. La systé-

matisation des tests serait donc bonne pour le commerce de la viande en rassurant les consommateurs, comme l'ont fait les étiquettes « viande bovine française ». Mais cela n'apporterait pas une sécurité totale pour les consommateurs.

De plus, cette mesure, si elle rapporterait aux professionnels de l'industrie pharmaceutique, coûterait très cher à l'Etat. Il y a le coût du test lui-même, mais aussi le coût

lointainement. De plus, au niveau de la fabrication, des contaminations sont possibles. Un fabricant d'aliments dans lesquels on avait décelé une proportion minimale (mais même une faible proportion est dangereuse) de produits d'origine animale, s'est justifié par le fait qu'il fabriquait successivement des aliments avec et sans farine animale, et qu'il ne pouvait pas systématiquement nettoyer ses silos

ne sait pas si, sans être atteints de cette maladie, les porcs, poulets ou poissons ne peuvent pas être porteurs « sains » des fameux prions, agents de la maladie. Et ils peuvent peut-être devenir un jour sensibles à la maladie, répétant l'histoire des bovidés, qui n'étaient pas contaminables dans le passé mais qui le sont devenus à force d'être rendus carnivores, malgré eux, par l'imprudence capitaliste.

Les bovins abattus parce que susceptibles d'être atteints de la maladie de la vache folle sont maintenant brûlés à haute température dans des installations spéciales, car les prions résistent à de très hautes températures, supérieures aux températures atteintes dans la fabrication des farines animales, et ne sont pas détruits par une stérilisation normale. L'Etat a d'ailleurs gracieusement subventionné les industriels qui ont transformé leurs installations pour pouvoir procéder à cette opération.

Aujourd'hui, il y a même des journalistes pour demander : « Mais que font les scientifiques ? Pourquoi n'inventent-ils pas, vite, des tests plus fiables ? ». Comme si on pouvait inventer sur commande. Déjà pour nombre de maladies virales humaines, il n'y a pas de vaccin, malgré les recherches et les efforts. Pour les tests, il en va de même.

De plus, c'est lors de ces affaires catastrophiques que l'on se rend compte que le budget consacré à la recherche en général, que ce soit la recherche pure ou la recherche appliquée, est plus qu'insuffisant.

Si l'Etat consacrait plus d'argent à la recherche, au lieu d'en faire cadeau aux classes sociales qui n'en ont pas besoin, peut-être les laboratoires de recherche publics seraient-ils en situation de contrôler mieux, de consacrer plus de chercheurs, plus de temps, plus de moyens à de tels problèmes.

Alors, pour le moment, la seule véritable solution qui peut protéger immédiatement les consommateurs, pour le présent et pour l'avenir, c'est l'interdiction totale de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des farines animales. Cela coûterait, à tout prendre, bien moins cher en termes d'économie, et surtout en termes de santé publique, que les mesures bâtarde actuelles ou même que la généralisation des tests qui n'offriront jamais aucune garantie, y compris contre les malversations contre lesquelles il n'y a pas de vaccin, on le voit dans le sport.

Et les animaux d'élevage, eux, ne sont vraiment drogués qu'à « l'insu de leur plein gré ».

R.G.

(1) Voir notre éditorial en page 3



Un autre scandale à peine vieux de quelques mois ; l'aliment pour volailles était particulièrement « complet » puisqu'il contenait aussi des graisses à la dioxine.

### Au sommaire de Lutte de Classe n°53 octobre 2000

- France  
La situation intérieure au lendemain du référendum
- Côte-d'Ivoire  
Lutte pour le pouvoir et montée des menaces
- Irak  
Dix ans de guerre impérialiste contre la population
- État-Unis  
L'héritage de Clinton : huit ans d'attaques contre la classe ouvrière et les pauvres
- Tribune de la minorité  
Les nouveaux rapports de force dans le monde après la fin de l'URSS

de la main-d'oeuvre ; car il faut un personnel spécialisé. Il faudrait, une fois la bête abattue, attendre les résultats, car les tests ne peuvent se faire que sur le système nerveux des bêtes abattues et, bien entendu, cela obligerait à stocker les carcasses.

L'interdiction totale de la fabrication et de l'utilisation de farines animales avait été envisagée dès le début de l'épidémie de la maladie de la vache folle. Mais cela avait été écarté pour des raisons strictement économiques et c'est là que l'utilisation n'a alors été interdite que pour les bovins. Mais un éleveur qui élève à la fois des bovins et des porcs ou des poulets peut bien entendu acheter librement ces farines et en détener, et il n'y a aucun contrôle possible sur ce qu'il peut en faire, volontairement ou invo-

entre deux fabrications.

De plus, interdire totalement ces farines animales c'était toucher aux intérêts des entreprises qui les fabriquent, le plus souvent filiales de trusts agro-alimentaires.

Un autre problème était que les cadavres d'animaux qui mouraient de maladie dans une ferme ou qui étaient, pour une raison ou pour une autre, déclarés impropres à la consommation humaine, étaient gratuitement ramassés par les équarrisseurs qui les transformaient en farine animale et qui se remboursaient ainsi du ramassage des animaux morts.

Donc, si l'on interdisait les farines animales, ils laisseraient les carcasses d'animaux morts chez les paysans, à charge pour ceux-ci de se débrouiller.

Alors le gouvernement a composé et a accepté cette solution mixte qui peut être une solution très dangereuse. D'autant plus qu'on